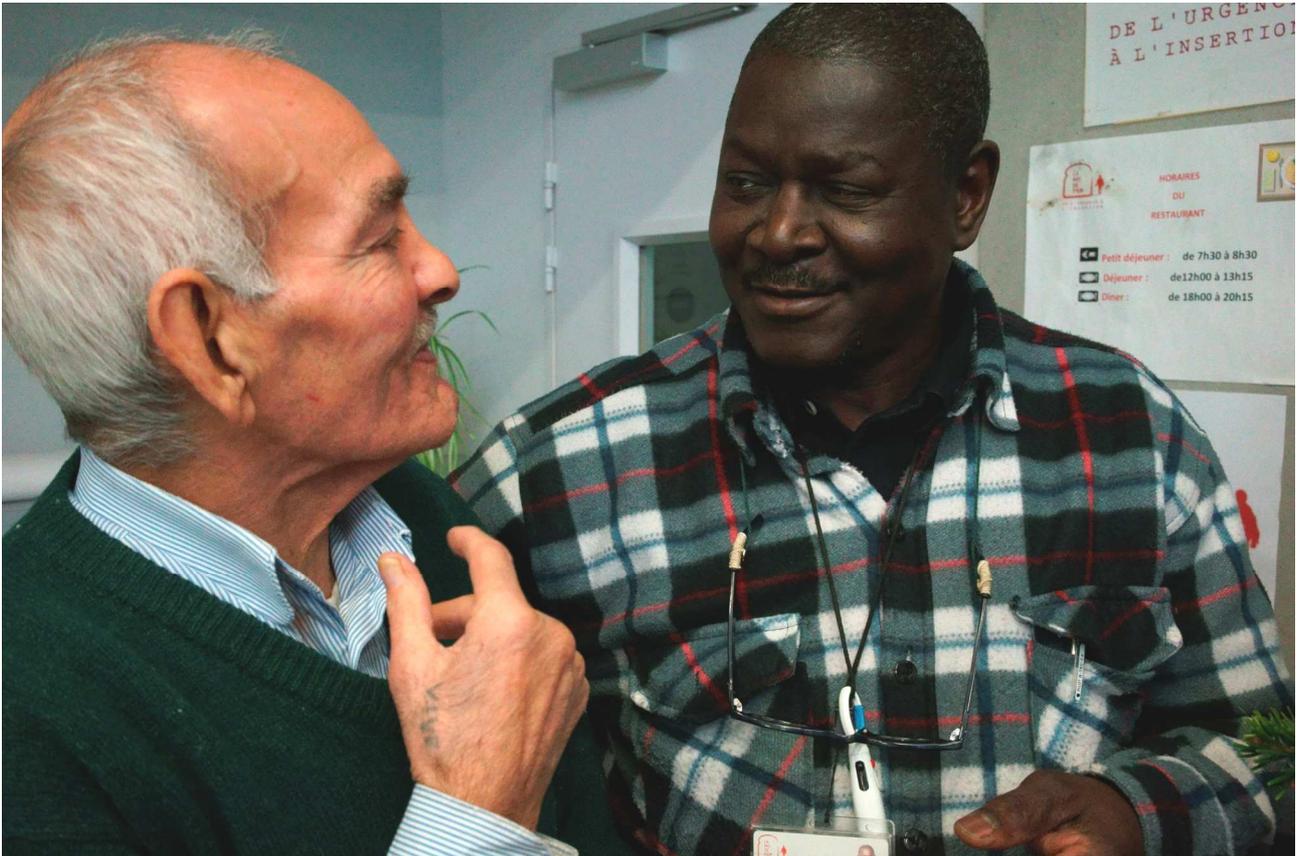




RAPPORT D'ACTIVITE 2017



De l'urgence à l'insertion



*« Quant à nous, qui ne pouvons donner que notre dévouement,
nous le donnerons sans compter... »*

Paulin Enfert, décembre 1899, Fondateur

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	7
Hommages	9
En route pour 2025!	11
Chiffres clefs	13
L'association Les Œuvres de la Mie de Pain	15
Les temps forts	23
Mission d'accueil et de mise à l'abri	27
<i>L'Arche d'Avenir</i>	29
<i>L'Espace Bienvenue</i>	33
<i>Le Relais social</i>	35
<i>Le dispositif exceptionnel d'hébergement de personnes migrantes venant de zones de conflit</i>	39
<i>Les gymnases</i>	43
Mission Alimenter	45
<i>Le réfectoire</i>	47
<i>Les collectes alimentaires</i>	48
Mission Héberger pour sortir durablement de la rue	49
<i>Le Refuge</i>	51
<i>Le Foyer pour femmes</i>	59
Mission Loger de façon adaptée	63
<i>Le pôle Martin Bobillot Bernard (Villa de l'Aube et FJT Paulin Enfert)</i>	65
Mission Insérer par l'activité économique	75
<i>Les chantiers d'insertion</i>	77
<i>Le dispositif « premières heures »</i>	87
Mission Prendre soin	89
<i>L'infirmier</i>	91

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers tous,

2017 a été marquée par le 130^e anniversaire des Œuvres de notre fondateur, Paulin Enfert. 130 ans plus tard, son esprit est toujours bien vivant et continue d'inspirer les actions des Œuvres de la Mie de Pain, ainsi que celles des Amis de Paulin Enfert, du Fonds de dotation et de l'Arpe ! Ensemble, nous avons célébré cet anniversaire tout au long de l'année.

Le 11 janvier, nous avons fêté cet anniversaire, avec les personnes que nous accueillons, les adhérents, les bénévoles et les professionnels, au travers d'une kermesse sur le site Fourier et d'un repas d'anniversaire au Refuge. De la chaleur en plein hiver !

Le 5 juillet, jour de la naissance de Paulin Enfert, les festivités ont été ouvertes à nos partenaires, aux institutionnels, opérationnels et financiers, autour d'une visite de nos établissements et d'un pique-nique géant préparé et servi par les salariés de la cuisine du Refuge et ceux du chantier d'insertion Restauration.

Enfin, à l'automne, nous avons partagé cet anniversaire avec l'extérieur, en proposant au grand public de venir découvrir l'exposition « SDF Voyage immobile », d'Elisabeth de Pourquery, dans l'ancien réfectoire.

Au-delà de la fête, 2017, c'est bien sûr aussi et surtout une année de poursuite de déploiement de notre projet associatif. Plus que jamais, nous avons accueilli de façon inconditionnelle, au quotidien, ceux qui en ont le plus besoin : accueil dans nos établissements, ainsi que dans deux gymnases pour mettre à l'abri des hommes isolés provenant de zones de conflit.

2017 fut aussi la première année d'activité de notre Foyer pour femmes, rue Vergniaud. Cette nouvelle structure marque notre engagement pour développer l'association et ses activités. Notre société évolue ainsi que, malheureusement, les exclusions et les personnes qu'elles touchent. Les Œuvres de la Mie de Pain, pour continuer à secourir les plus démunis, s'adaptent au quotidien aux besoins des personnes qui frappent à sa porte.

Nous continuons à soutenir les salariés en insertion par l'activité économique afin qu'ils retrouvent la voie du travail.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier nos partenaires, nos mécènes, nos donateurs, les membres de l'association adhérents, bénévoles, salariés ainsi que les habitants du 13^{ème} arrondissement de Paris, pour leur engagement et leur soutien qui nous permettent de continuer à faire vivre au quotidien l'esprit de Paulin Enfert.

Florence Gérard

Présidente des Œuvres de La Mie de Pain



HOMMAGES

Hommage à ses anciens membres, Pierre Meunier et Michel Vachon. Le Conseil se souviendra de leur fidélité, leur dévouement et leurs grandes qualités humaines qui ont permis de faire vivre et développer les œuvres de Paulin Enfert.

Michel Vachon, ayant fréquenté le Patronage Saint-Joseph et la Colonie des Frasses pendant son enfance, en fut plus tard le directeur, avant de rejoindre ensuite le Conseil d'administration des Œuvres de la Mie de Pain et de participer activement au rendez-vous du « Repas des Anciens ». Il est décédé le 5 janvier 2017 dans sa 85e année.



Pierre Meunier, bénévole aux Œuvres de la Mie de Pain dès 14 ans, devint le directeur du Foyer de jeunes travailleurs Paulin Enfert, puis directeur général de l'association et de l'USCMB. A sa retraite, il a rejoint le Conseil d'administration des Œuvres de la Mie de Pain et s'est montré un fidèle des « Anciens ». Sa disparition, le 21 novembre, dans sa 83e année, a été suivie quelques semaines après seulement de celle de son épouse, Chantal Meunier, adhérente des OMDP depuis de nombreuses années.

Hommage au Père Philippe Antoine, bénévole aux services repas du Refuge le samedi soir et le dimanche soir pendant plus de dix ans. Il a passé 47 ans de vie missionnaire en Afrique et en France. Il est décédé à l'âge de 91 ans.



Hommage à Olivier Tito, agent d'accueil au Refuge depuis décembre 2014, décédé brutalement le 13 août 2017. Il a participé à l'ouverture du nouveau centre d'hébergement. Ses collègues et les bénévoles qui le côtoyaient se souviennent de son professionnalisme et de son sourire.

EN ROUTE POUR 2025!

Le projet associatif « En route pour 2025! » a été adopté par l'Assemblée Générale en juin 2015.

Il a défini des orientations stratégiques et des objectifs à réaliser sur la période, par les structures des Œuvres de la Mie de Pain.

NOS RÉALISATIONS ENTRE 2015 ET 2018

UNE OPPORTUNITÉ A PERMIS L'OUVERTURE D'UNE « MIE DE PAIN D'AILLEURS » AVEC LE FOYER POUR FEMMES
DÈS DÉCEMBRE 2016.

POUR L'ACCUEIL ET LA MISE À L'ABRI :

Nous avons renforcé nos dispositifs exceptionnels avec :

- ✓ l'accueil de personnes, venant de zones de conflit et de guerre, toute l'année
- ✓ la gestion de gymnases
- ✓ la mise en œuvre du dispositif « Urgence Hiver »

Le Refuge et le Relais social ont augmenté leur activité :

- ✓ doublement du nombre de domiciliation
- ✓ augmentation (+50%) du nombre de dossiers traités pour les allocataires du RSA
- ✓ extension de 2 mois de la période des repas servis aux personnes extérieures: jusqu'à 250 personnes extérieures aux OMDP peuvent être accueillies, toute l'année, en plus par soirée, toujours de façon inconditionnelle, anonyme et gratuite (du 1er lundi d'octobre au dernier dimanche de juin) et 50 personnes (du 1er lundi de juillet au dernier dimanche de septembre).
- ✓ augmentation de 50 % des repas servis

L'Arche d'Avenirs a développé son accueil avec :

- ✓ la création du patio
- ✓ des espaces dédiées pour les femmes qui se présentent à l'Arche d' Avenirs
- ✓ la réalisation d'un espace mieux-être, de détente et d'intimité
- ✓ l'amélioration de l'accueil des personnes par une ouverture sur le quartier (projet Circul'Livres , « A chacun son foot »).

POUR HÉBERGER ET SORTIR DURABLEMENT DE LA RUE

Le Refuge a mis en place:

- ✓ une participation financière à l'hébergement par les personnes accueillies
- ✓ une réorganisation de ses activités et la création de trois services (l'urgence, l'insertion et le « service en plus »)
- ✓ une redynamisation des personnes hébergées depuis longtemps, pour engager un processus d'insertion. Dans ce cadre des personnes anciennement au Refuge ont été ré-orientées vers d'autres structures. Des contacts se sont noués pour développer les sorties durables.

POUR LE LOGEMENT ADAPTÉ

Le pôle logement adapté a été créé :

- ✓ pour atteindre une taille critique, redynamiser les activités et faciliter les sorties

- ✓ avec la formalisation d'un protocole d'accueil pour les nouveaux résidents
- ✓ avec la mise en place d'ateliers informatiques, emploi et créatifs

POUR L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE (IAE)

- ✓ un retour à l'emploi favorisé pour les salariés en insertion, grâce à un partenariat avec le réseau resto'Co de la restauration collective et la Fédération des entreprises de propreté d'Ile-de-France
- ✓ une consolidation des activités du pôle IAE, notamment pour le chantier restauration, avec le parrainage du chef étoilé Gérard Cagna
- ✓ une réorganisation du chantier restauration pour la 4ieme promotion (révision des plannings, renforcement du plan de formation)
- ✓ Une extension de l'activité du chantier remobilisant à l'ARPE.

POUR PRENDRE SOIN

Nous avons consolidé l'infirmierie avec :

- ✓ la présence de médecins spécialistes bénévoles
- ✓ le renforcement des compétences des salariés
- ✓ l'amélioration du suivi médicosocial des personnes accueillies
- ✓ l'organisation de groupes de parole par des partenaires spécialisés...

LE PROJET ASSOCIATIF C'EST AUSSI

DES COLLECTES DE DONS EN NATURE, DONT NOTAMMENT UNE COLLECTE ALIMENTAIRE DYNAMIQUE : plus de 30 tonnes collectées par an par une équipe de plus de 350 bénévoles, du mobilier donné par un hôtel de luxe, par un cabinet de consultants....

DES ÉCHECS : l'appel à projets pour la création d'un Lit Halte Soins Santé, le projet d'ouverture d'une structure temporaire d'accueil pour les personnes venant de zones de conflit avenue de Versailles.

NOS CHIFFRES-CLEFS 2017

LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

3 640 personnes accueillies, hébergées ou logées en 2017
191 salariés (dont 58 salariés en insertion) présents au 31/12/2017
400 bénévoles et 28 000 heures de bénévolat

MISSION D'ACCUEIL ET DE MISE À L'ABRI : 1 834 PERSONNES MISES À L'ABRI

L'ARCHE D'AVENIRS

1 518 entretiens en 2017 dont 450 personnes reçues pour un premier entretien
1 202 demandes d'ouvertures de droits et 1 504 demandes d'hébergement
12 633 douches

L'ESPACE BIENVENUE

1 186 personnes accueillies
100 personnes par mois en moyenne

LE RELAIS SOCIAL

753 domiciliations dont 284 nouvelles en 2017
12 personnes suivies par la psychologue
365 allocataires du RSA suivis
195 personnes suivies par l'espace emploi

LE DISPOSITIF EXCEPTIONNEL D'HÉBERGEMENT DE PERSONNES MIGRANTES VENANT DE ZONES DE CONFLIT

127 personnes hébergées
68 entrées et 67 sorties

LES GYMNASES

219 personnes accueillies
43 jours d'ouverture

MISSION ALIMENTER

LE RÉFECTOIRE

305 321 repas dont 47 951 pour les personnes extérieures aux Œuvres de la Mie de Pain
26 tonnes collectées lors des collectes alimentaires de juin et novembre 2017

MISSION HÉBERGER POUR SORTIR DURABLEMENT DE LA RUE: 553 PERSONNES HÉBERGÉES

LE REFUGE

310 personnes hébergées et accompagnées, dont 49 nouveaux entrants et 55 sorties
14 916 heures de bénévolat dont 864 heures médicales

LE FOYER POUR FEMMES

92 femmes hébergées

33 entrées et 33 sorties

MISSION LOGER DE FAÇON ADAPTÉE: 151 PERSONNES LOGÉES ET ACCOMPAGNÉES

LA VILLA DE L'AUBE

45 personnes accueillies et logées

5 entrées et 7 sorties

LE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

143 jeunes accueillis et logés

39 entrées et 39 sorties

MISSION INSERER PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

LE PÔLE IAE

87 personnes accueillies sur le Pôle IAE durant l'année, en 2017

46 salariés en insertion sur le chantier remobilisant

26 salariés en insertion sur le chantier qualifiant dont 20 qui se sont présentés et ont obtenu le titre professionnel d'agent de restauration , en 2017

15 personnes ont bénéficié du dispositif « 1ères heures ». Elles ont réalisé 2 757 heures de travail au total

L'ASSOCIATION LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

130 ANS D'ACTION EN FAVEUR DES PLUS DEMUNIS

En 1887, les Œuvres de la Mie de Pain sert la première soupe populaire. Quarante plus tard, le premier dortoir est ouvert, permettant d'héberger des personnes sans abri la nuit.

Les Œuvres de La Mie de Pain est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1984, qui fait appel à la générosité publique. Elle s'appuie sur le bénévolat et la générosité du public.

L'association se soumet aux contrôles qui découlent de ses statuts et entend agir avec la plus grande rigueur et transparence pour ses adhérents, donateurs et financeurs. Dans cette perspective, elle respecte les règles de déontologie du Don en Confiance.

La gestion et la mise en œuvre des orientations stratégiques et des projets sont assurées quotidiennement par la direction des Œuvres de La Mie de Pain et les équipes de salariés : travailleurs sociaux, animateurs-éducateurs, psychologues, agents d'accueil, équipe médicale, fonctions supports, salariés en insertion, encadrants techniques, cuisiniers...

NOS MISSIONS

Les Œuvres de la Mie de Pain participent à la prise en charge des personnes en situation de précarité et à la lutte contre l'exclusion :

- ✓ **aider aux personnes en difficultés** : accueillir dans l'urgence, nourrir, héberger ou loger, sans discrimination et de façon inconditionnelle, toutes personnes majeures, en situation de précarité, de marginalisation ou d'exclusion, et leur apporter une assistance morale et matérielle, sous toutes ses formes;
- ✓ **apporter un accompagnement** à ces personnes et les aider dans leur cheminement vers l'insertion sociale et/ou professionnelle;
- ✓ **sensibiliser les citoyens** aux difficultés liées à la précarité et à l'exclusion dans notre société.

Créée en 1891 par Paulin Enfert

Constituée en « association loi 1901 » en 1920

Reconnue d'utilité publique en 1984

Agréée Don en confiance en 2010

NOS VALEURS

Les Œuvres de la Mie de Pain accueillent les personnes en situation d'exclusion de façon inconditionnelle, anonyme et gratuite.

Son action est fondée sur les valeurs de respect, de partage et d'exigence de justice. Les actions bénévoles témoignent concrètement de cette solidarité.

Les personnes bénévoles et salariées des Œuvres de la Mie de Pain agissent dans le respect de tous, accueillies et accueillants. Elles reconnaissent la valeur de chacun. Dans leur implication volontaire ou professionnelle, elles s'attachent à favoriser une rencontre véritable et réciproque avec l'autre. Convaincues que toute personne peut se construire un avenir et avoir sa place dans la société, elles agissent pour développer les capacités de chacun.

Elle témoigne que les personnes les plus démunies peuvent sortir de l'exclusion et contribuent positivement à notre société.



LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Florence GERARD, présidente
David FISK, vice-président
Louis-Bernard BOHN, trésorier
André GARDES, trésorier-adjoint
Charles de FREMINVILLE, secrétaire
Michèle DANTU
Sabrina DRLJEVIC-PIERRE
Abderrazak EL GHARIANI
Yves GAUBERT
Olivier d'HARCOURT
Jean-Eric JOIRE
Joëlle LACAU SAINT GUILY
Nicolas LAUGERO
Dominique MASSOT
Jean-Franck MAZZOLOVO
Laetitia MIRJOL
Henri SEGUIN

LE PRÉSIDENT prépare et met en œuvre les décisions du conseil, il recrute le directeur par délégation du conseil, il prend part au suivi des activités et est juridiquement responsable des actions entreprises.

LE SECRÉTAIRE assure le bon fonctionnement administratif. Il rédige les convocations et comptes-rendus, organise les réunions, tient à jour les registres, dépose les dossiers de subventions...

LE TRÉSORIER a la responsabilité de la gestion et des finances de La Mie de Pain (cotisations, préparation des dossiers de subvention...).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration gère et administre l'association. Il dispose d'une compétence générale, à l'exception des attributions confiées à l'assemblée générale par les statuts.

Le Conseil prépare les décisions de l'Assemblée générale et lui propose le projet associatif et le budget annuel. Il définit les orientations de la politique sociale, la politique en matière de collecte de fonds, l'organisation de l'association en structures et services. Il adopte le règlement intérieur des structures, la charte du bénévolat, etc. Il élit son bureau et fonctionne avec des commissions spécifiques.

Il compte de 12 à 21 membres, élus pour 3 ans, et se renouvelle d'un tiers chaque année.

Actuellement, il se compose de dix-huit membres, dont un tiers de femmes. Le Conseil réunit une variété d'âges, de 28 à 81 ans. Un tiers de ses membres a moins de 50 ans. Si la plupart des administrateurs sont retraités, tous ont travaillé, et un tiers est toujours en activité professionnelle. Les parcours sont divers et les compétences plurielles. Le bureau est majoritairement composé de personnes de moins de 50 ans, en activité. La moitié des administrateurs n'était pas au conseil il y a trois ans.



LE BUREAU

émane du Conseil d'administration ;
il est élu par les administrateurs.

Le bureau est élu pour 1 an et il est chargé d'exécuter les décisions prises lors de l'Assemblée générale.

Il comprend:

- ✓ un président: représente l'association dans tous les actes de la vie civile
- ✓ un vice-président;
- ✓ un secrétaire;
- ✓ un trésorier;
- ✓ et un trésorier adjoint.

LA DIRECTION

La direction de l'association est chargée de la préparation et de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration, sous l'autorité du président, auquel elle rend compte régulièrement.

Elle est composée des cadres responsables des structures et services de l'association. Elle comprend donc les responsables des services support du siège ainsi que ceux des structures.

Le siège est composé de quatre services:

- ✓ Ressources humaines
- ✓ Administration et finances
- ✓ Ressources, Développement et valorisation
- ✓ Achats et logistique.

LES SALARIÉS

Le taux de féminisation de l'association est de 46,20 %. Si la population masculine est majoritaire (53,50 %) (dû à une plus forte proportion d'hommes dans les métiers d'accueil) un réajustement semble s'amorcer à l'équilibre.

Nous constatons une moyenne d'âge de 43 ans, avec une variation moyenne de 5 ans entre les différents établissements.

Sur les trois dernières années, la moyenne de l'ancienneté a diminué. Elle était de 4,52 ans au 31/12/2015 contre 3,76 ans au 31/12/2016, elle est de 3,68 ans pour 2017 pour les salariés hors contrats aidés.

Au 31 décembre 2017, l'effectif total était de 191 salariés.

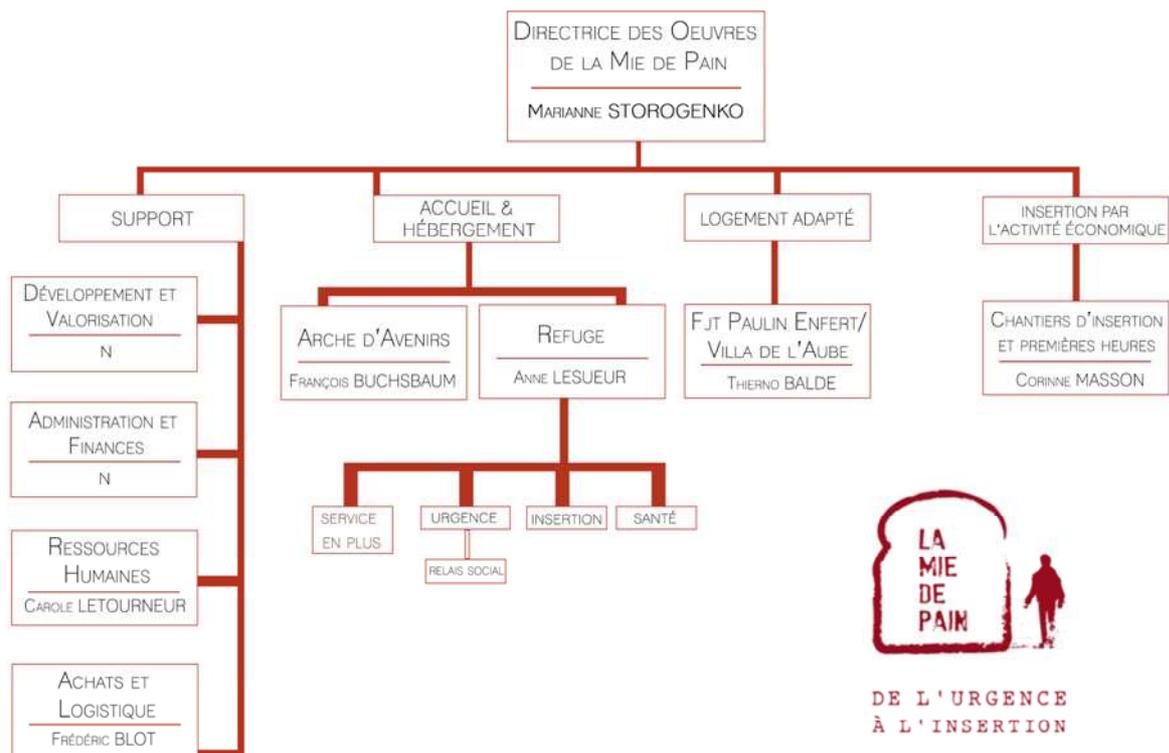
133 personnes sont présentes à la fin de l'année, ce qui porte à 191 personnes avec l'ajout de 58 personnes en CDDI (contrats aidés relatifs au pôle IAE avec les CAE et les emplois d'avenir) sur l'ensemble des Œuvres de la Mie de Pain.

Les effectifs des OMDP au 31 décembre 2017 s'élevaient à 191 salariés, soit 10 de plus qu'en 2016 grâce à l'ouverture du foyer Femmes en décembre 2016. A cette même date, près des deux tiers des personnels avaient une ancienneté de moins de 5 ans signe de la progression des effectifs sur l'ensemble des personnels.

Les salariés assurent le fonctionnement des 7 structures et du siège. L'ensemble est réparti sur 4 sites géographiques situés dans le 13^{ème} arrondissement. Tout comme les années précédentes, l'évolution quantitative des équipes se double d'une évolution qualitative avec un renforcement de la professionnalisation des personnels et le recrutement de nouveaux profils. Ainsi, les missions administratives ont évolué pour faire face aux exigences de l'Etat et du Comité de la Charte.

La période a été riche d'accords locaux avec la signature de trois accords (NAO, accord seniors et accord parité), le passage de deux conventions régissant les salariés à une convention, ce qui facilite la gestion des personnels, homogénéise les conditions d'emploi et favorise la mobilité interne.

En matière de formation professionnelle les OMDP continuent leur effort supplémentaire de 0.30 % au regard de ses obligations conventionnelles. Cet effort de formation s'inscrit dans la politique sociale de l'association.



PLAN DE COMMUNICATION INTERNE 2017-2019

En mars 2017, le Conseil d'administration a adopté un plan pluriannuel de communication interne, résultat d'un diagnostic réalisé par la responsable communication interne et bénévolat à partir d'entretiens auprès des directeurs d'établissements, de la délégation unique du personnel, de certains salariés, ainsi que d'un questionnaire à destination des bénévoles.

Ce plan prévoit une série d'actions à mettre en place d'ici fin 2019 pour améliorer la circulation de l'information en interne, fédérer, créer de la transversalité et valoriser, pour mieux faire ensemble.

En 2017, l'accent a été mis sur l'accueil et l'information des nouveaux salariés et des nouveaux bénévoles, avec la mise en place, notamment, d'une Journée d'accueil des nouveaux salariés, trimestrielle, qui sera étendue aux nouveaux adhérents et aux nouveaux bénévoles courant 2018.

LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

Les élections de la délégation unique du personnel (DUP) qui regroupe les deux institutions représentatives du personnel que sont le Comité d'Entreprise et les délégués du personnel ont eu lieu le 02 juin 2015. Les représentants sont élus pour 3 ans.

Ont ainsi été désignés :

6 membres titulaires : HADJ BELKACEM Hamid, KHERACHI Farid, FOULONGANY Guy, BAH Issiaga, DUVIGNEAU Karine, BARRY Ousmane.

Démission: DEVISMES Catherine

4 membres suppléants : PRUDENTOS Freddy, BOUBAKRIA Mustapha, MOREAUX Stephane, BAILLY Clara.

2 délégués syndicaux : GUERMAT-MIR Houria, FOULONGANY Guy.

Les délégués du personnel titulaires disposent chacun de 20 heures de délégation par mois pour exercer leur mandat. Les délégués syndicaux disposent quant à eux de 15 heures par mois.

Les réunions de la Délégation Unique du Personnel (DUP) (Comité d'entreprise et délégués du personnel) ont lieu chaque mois, sur convocation du président du CE et de la Direction pour les DP. Elles se déroulent à la suite l'une de l'autre.

En 2017 se sont tenues :

12 réunions ordinaires des délégués du personnel, 12 réunions ordinaires du comité entreprise et 1 réunion extraordinaire du comité entreprise.

Par ailleurs, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) s'est réuni en 2017 au cours de 4 réunions ordinaires et 3 réunions extraordinaires.

LES BÉNÉVOLES

A l'origine des Œuvres de la Mie de Pain, les bénévoles sont essentiels à la vie de l'association. Ils participent, en complémentarité avec les équipes salariées, au fonctionnement des structures.

En 2017, 400 bénévoles ont apporté régulièrement leur aide au Refuge, à l'Arche d'Avenirs, au Relais social, au Foyer pour femmes, au Foyer de jeunes travailleurs, à la Villa de l'Aube ainsi qu'au siège de l'association.

Ils sont intervenus sur des missions variées : service de repas ou de boissons chaudes, tri de vêtements, accueil, écoute, animation, consultations médicales, visites à l'hôpital, conversations en français, coaching sportif, accompagnement scolaire, administratif, expertise, etc.

Des bénévoles supplémentaires apportent également ponctuellement leur aide à l'association :

- deux fois par an dans le cadre des collectes alimentaires des Banques alimentaires,
- au réfectoire du Refuge en renfort des équipes pendant la période estivale,
- sur une journée avec leur entreprise dans le cadre de journées de solidarité.

En 2017, ce sont plus de 28 000 d'heures de bénévolat qui ont été comptabilisées au sein des Œuvres de la Mie de Pain. Un chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes (plus de 1 000 heures supplémentaires par rapport à 2017).

LEUR PROFIL EST VARIÉ :

- ✓ Femmes et hommes;
- ✓ de 18 à plus de 80 ans;
- ✓ retraités, actifs, en recherche d'emploi, parents au foyer ou étudiants;
- ✓ du quartier comme de toute l'Île de France, voire de régions voisines ;
- ✓ engagés depuis plus de vingt ans ou récemment arrivés à La Mie de Pain.



ACCOMPAGNEMENT DES BENEVOLES

2017 est la première année de déploiement du plan d'actions Bénévolat adopté par le Conseil d'administration en septembre 2016. Au cours de cette année, l'accueil des nouveaux bénévoles a été renforcé, avec notamment la création d'un livret d'accueil, ainsi que l'accompagnement et la formation des équipes, au travers de différentes initiatives :

- Des réunions d'échanges régulières dans les structures avec la direction ou l'équipe salariée,
- Un cycle de 5 formations thématiques animées par les professionnels de l'Arche d'Avenirs fin 2016—début 2017,
- L'ouverture aux bénévoles des Œuvres de la Mie de Pain des formations de la délégation du Secours catholique de Paris,
- La mise en place d'une démarche d'accompagnement des équipes du service repas du Refuge avec l'institut In-Viam,
- Le développement par les psychologues des Œuvres de la Mie de Pain d'un cycle de formation sur la juste proximité et le positionnement des bénévoles par rapport au public accueilli.

LES TEMPS FORTS DE 2017

JANVIER

Visite ministérielle. Le 6 janvier, le foyer pour femmes de la rue Vergniaud a reçu la visite de la ministre du Logement, Emmanuelle Cosse, venue découvrir la structure ouverte le 12 décembre, dans le cadre du plan hivernal, et rencontrer les premières résidentes.



Grand froid. Les Œuvres de la Mie de Pain se sont mobilisées durant la période de grand froid de janvier pour mettre à l'abri des personnes à la rue. Une « halte nuit » a été proposée au Refuge, dans la limite de 15 hommes supplémentaires par nuit, ainsi qu'au foyer pour femmes, dans la limite de 5 places. Du 16 au 27 janvier, 30 nuitées pour des femmes et 91 pour des hommes ont été organisées. Grâce à des évaluations réalisées par les travailleurs sociaux de ces structures et à un travail avec le SIAO, aucun retour à la rue n'a été à déplorer : chacun s'est vu proposer une orientation. Des femmes ont intégré le foyer Vergniaud, suite à des sorties positives. Et en journée, l'espace solidarité insertion l'Arche d'Avenirs a ouvert ses portes en continu, de 8h30 à 17h.

FÉVRIER

Quand la culture s'invite! Chant lyrique, piano, danse, théâtre, photographie... Le soir du 8 février, les arts avaient rendez-vous à l'Arche d'Avenirs des OMDP pour une soirée de partage autour de la culture et des talents des accueillis et des bénévoles de l'espace solidarité insertion. Un spectacle plein d'émotion et d'émerveillement.



MARS

8 mars - Journée internationale des droits des femmes. L'Arche d'Avenirs a réservé son espace aux femmes en leur proposant un temps spécial : ateliers soins, séance photo et témoignages écrits et radio sur la question de leurs droits et de leur situation avec l'association "L'œil à l'écoute" (à écouter sur le site miedepain.asso.fr, rubrique Actualités).

AVRIL

Collecte de produits culturels. Les étudiants de l'école ICART ont réalisé, au bénéfice des résidents du Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) Paulin Enfert, une collecte de livres (bandes dessinées, dictionnaires, manuels scolaires), de CD, de DVD et de jeux de sociétés. Le 26 avril, ces étudiants sont venus partager et échanger un moment festif avec les jeunes du FJT.

Lycéens en action. Plus d'une tonne de produits alimentaires et d'hygiène ont été collectés au profit de l'association par les élèves de la filière sciences et techniques sanitaires et sociales du lycée Jacques Monod (Paris 5e), le samedi 29 avril, dans un supermarché du Kremlin-Bicêtre. Une belle mobilisation portée depuis plusieurs années par leur professeur, et qui avait donné lieu en amont à une visite de l'Arche d'Avenirs et à une rencontre de l'équipe, pour découvrir le secteur social, vers lequel ces élèves s'orienteront peut-être.



MAI

Convention OMDP - FEP Ile-de-France. Le 30 mai a été signée une convention de partenariat entre les OMDP et la Fédération des entreprises de propreté (FEP) d'Ile-de-France, pour favoriser la formation et l'embauche de personnes accompagnées par le pôle Insertion par l'Activité Economique (IAE) de l'association. Depuis sa signature, plusieurs salariés en insertion ont obtenu un stage ou un contrat d'embauche parmi le réseau de la FEP.



JUIN

Sport et solidarité. Le 13 juin, L'Oréal et Unis-Cité ont animé en partenariat avec l'association une journée sportive à destination des personnes hébergées au Refuge, au parc Kellermann (13e). Au programme : jeux libres le matin selon les envies (jeux de société, ping-pong, balle aux prisonniers...) et tournoi l'après-midi (thèque, pétanque, passe à 10...). Le tout dans la bonne humeur ! Le pique-nique a permis aux participants du Refuge et aux 20 collaborateurs de L'Oréal d'échanger de façon conviviale.

De résidents à bénévoles. Une nouvelle fois, fin juin, plusieurs résidents du FJT Paulin Enfert, ont participé au Festival Solidays en tant que bénévoles. En amont du festival lui-même, durant lequel ils ont apporté une aide active tout en bénéficiant de l'ambiance, ils avaient pu découvrir l'association et suivre des modules de prévention sur la maladie du Sida.

JUILLET

Mises à l'abri . En plus de ses activités traditionnelles, l'association a été sollicitée pour deux gymnases en 2017 : un dans le 17e arrondissement, en mai, pendant 9 jours, le second dans le 14e en juillet et août pendant près de 5 semaines. Merci aux équipes du Refuge mobilisées, contribuant ainsi à la mise à l'abri de 219 hommes isolés provenant de zones de conflit et de guerre.

AOÛT

Lors des fortes chaleurs, l'Arche d'Avenirs a réagi et s'est spontanément organisée pour accueillir les personnes. Les horaires et le fonctionnement du service ont été adaptés, notamment en restant ouvert en continue de 08h30 à 17h00 et en mettant à disposition des bouteilles d'eau.

SEPTEMBRE

La fête de la Gastronomie. Le 22 septembre, sur le marché international de Rungis, l'association a fait découvrir au public les talents culinaires de ses équipes : cuisine du Refuge et chantier d'insertion Restauration, coachés par le chef étoilé Gérard Cagna. Les ministres présents, Bruno Lemaire (Economie) et Stéphane Travert (Agriculture) ont particulièrement apprécié les plats proposés par les Œuvres de la Mie de Pain, en partenariat avec la Fédération des paniers de la Mer et l'association ANDES.



Remise de titres. Le 28 septembre, 10 salariés du chantier d'insertion Remobilisant ont reçu leur certification linguistique, aux côtés de 20 salariés du chantier d'insertion Restauration à qui ont été remis leur diplôme d'agent de restauration.



OCTOBRE

« Glanage & partage 2017 ». EXKi, partenaire de l'association, a convié une nouvelle fois l'association et le grand public à participer à un glanage de pommes de terres, en faveur des Œuvres de la Mie de Pain. Plus de 350 kg de pommes de terre ont été récoltées et sont venues agrémenter les repas servis par le Refuge !

NOVEMBRE

Collecte d'hiver. Pendant 2 jours, les 24 et 25 novembre, dans le cadre de la campagne nationale des Banques alimentaires, pas moins de 15 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène ont été récoltées dans 10 magasins et 3 lycées partenaires par de nombreux bénévoles ! Des produits utilisés au quotidien dans les différents lieux d'accueil de l'association.

DÉCEMBRE

Journée mondiale du bénévolat. Le 5 décembre, à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, les Œuvres de la Mie de Pain ont tenu à remercier chaleureusement l'ensemble de leurs bénévoles en les conviant à un temps festif.

1 an du Foyer pour Femmes. Le 12 décembre, les résidentes de la rue Vergniaud ont fêté avec l'équipe professionnelle le premier anniversaire de leur foyer, autour d'un karaoké animé ! Ce foyer, qui avait ouvert l'hiver précédent, dans le cadre du plan hivernal, accompagne au quotidien 59 femmes isolées, auparavant à la rue, vers des solutions d'insertion.



1887-2017

UN AN POUR FÊTER LES 130 ANS DES ŒUVRES DE PAULIN ENFERT

Tout au long de 2017, année des 130 ans, les Œuvres de la Mie de Pain, les Amis de Paulin Enfert, le Fonds de Dotation Paulin Enfert et l'ARPE ont rendu hommage à leur fondateur, Paulin Enfert. Un anniversaire en trois temps forts : en interne, avec les partenaires, puis le grand public.

▪ **Le 11 janvier, jour de la Saint-Paulin**, accueillis, bénévoles, adhérents et salariés des Œuvres de la Mie de Pain, mais aussi équipes de l'ARPE, des Amis de Paulin Enfert et du Fonds de dotation Paulin Enfert se sont réunis autour d'une kermesse en plein-air et d'un repas d'anniversaire au réfectoire du Refuge !



▪ **Le 5 juillet, jour de naissance de Paulin Enfert**, partenaires privés et institutionnels ont été conviés à visiter les sept structures de la Mie de Pain, guidés par ses salariés. Ils ont ensuite pu partager avec les personnes accueillies, les bénévoles, les adhérents et les salariés, un pique-nique géant dans le square Ulysse Trélat, préparé et servi par l'équipe cuisine du Refuge et les salariés en insertion. Le tout au son du groupe « La Mélodie du Refuge » et de lectures de textes de l'atelier Ecriture de l'Arche d'Avenir. Une journée rythmée et ensoleillée, à l'image de l'association !

▪ **D'octobre à début janvier**, l'exposition « SDF Voyage immobile », de la journaliste et dessinatrice judiciaire Elisabeth de Pourquery, organisée en partenariat avec France Info, a permis au grand public de découvrir ses aquarelles, dont certaines représentant le réfectoire de la Mie de Pain, tout en découvrant l'association. Plus de 200 personnes ont visité cette exposition.



Alors que nous avons fêté ensemble l'an dernier, les 130 ans de ses œuvres, Paulin Enfert, est désormais en voie de béatification, grâce au travail minutieux et patient des bénévoles historiens des Amis de Paulin Enfert.

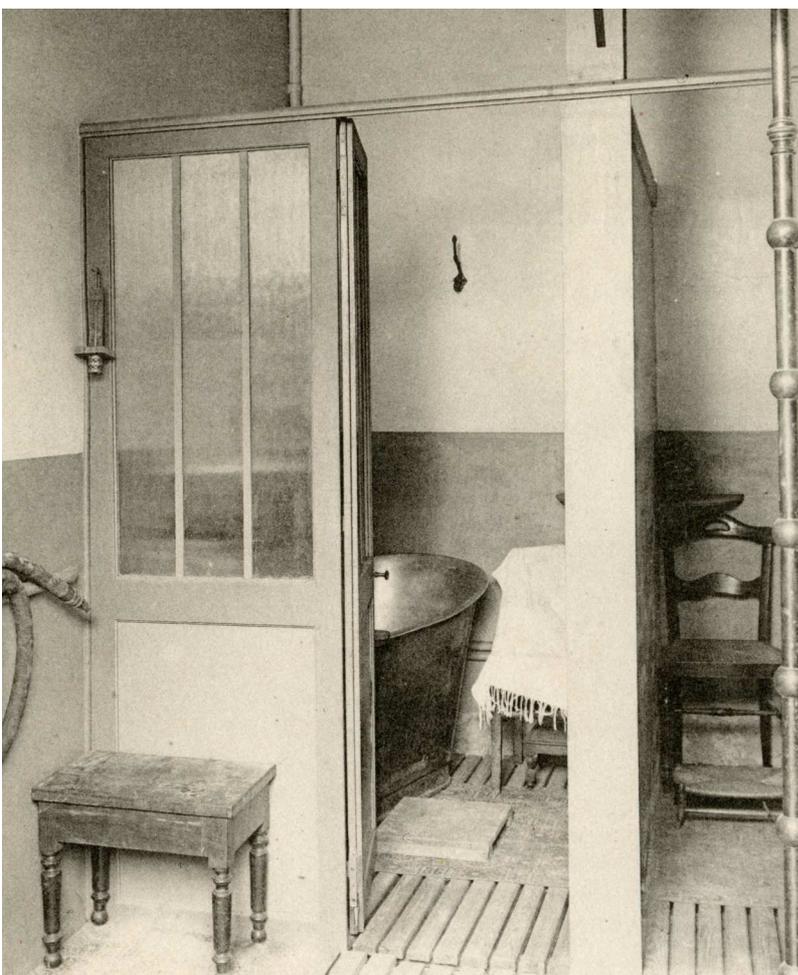
Cette décision des Evêques de France est une reconnaissance de sa bonté, mais aussi, à travers lui, des actions menées par chacun au sein de notre association depuis toutes ces années, dans la continuité de l'esprit qu'il a donné à ses œuvres. Son message est plus que jamais d'actualité : confiance dans la jeunesse, solidarité envers ceux qui en ont le plus besoin, anonymat, incondicionalité, respect de la personne...



MISSION D'ACCUEIL ET DE MISE À L'ABRI :

PORTER ASSISTANCE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉS

Répondre immédiatement aux besoins élémentaires
des personnes en situation de grande exclusion



**CHARITÉ DES ÉTUDIANTS
L'ŒUVRE DE LA BUTTE-AUX-CAILLES**

L'ARCHE D'AVENIRS



UNE ARCHITECTURE PRÉVUE POUR LES ACCUEILLIS

Au rez-de-chaussée :

- ✓ L'accueil, lieu de passage et d'orientation;
- ✓ Le bureau domiciliation pour les personnes qui reçoivent leur courrier;
- ✓ L'espace bibliothèque, utilisé pour consulter des ouvrages, mais aussi brancher un ordinateur ou se détendre;
- ✓ La salle de repos collective pour les hommes.

Au rez-de-jardin :

- ✓ la cafétéria, lieu de collation, de socialisation, de détente, d'activités, de débats, de jeux de société... en fonction des différents temps de l'établissement.
- ✓ le patio, ouvert d'avril à octobre, lieu de déambulation, de socialisation, aéré et fleuri.
- ✓ l'espace hygiène, mobilisé pour l'accès aux douches, aux consignes et pour les rendez-vous donnés pour laver son linge.
- ✓ la salle de repos pour les femmes.

DU COLLECTIF À L'INDIVIDUEL

La difficulté quotidienne de l'équipe est de permettre au collectif de bien fonctionner, sans pour autant oublier de prendre en compte les individus et leurs besoins spécifiques.

Les 880 m² de l'Arche d'Avenir ont été pensés et organisés en fonction des besoins de mises à l'abri et d'accès aux services de la vie quotidienne.

UNE ÉQUIPE EN ACTION

L'Arche d'Avenir fonctionne grâce à la complémentarité des qualifications des salariés et l'apport des bénévoles.

Les salariés sont: agent d'accueil, travailleur social, psychologue, assistant de direction et directeur.

Les bénévoles participent pleinement à la vie quotidienne du site. Tous les matins, ils gèrent l'espace cafétéria en proposant des boissons chaudes aux accueillis ainsi qu'un temps d'écoute et de lien. Ils participent également à la tenue du projet Circul'livre, qui s'installe à l'extérieur une fois par mois à quelques pas de l'Arche d'Avenir et propose le prêt de livres à tous. Enfin, ils organisent et accompagnent les différentes activités culturelles et des cours de français.

Chacun des membres de cette équipe est à même de repérer les nouvelles personnes qui franchissent la porte : les accueillir, leur présenter la structure et son organisation, être à l'écoute de leurs demandes et leur expliquer celles qui trouveront une réponse dans ce lieu.



DES ESPOIRS,
DES COLÈRES,
DES ABANDONS,
DES DÉCHIRURES ET DES BLESSURES,
DES TENTATIVES DE GUÉRISON,
DES TALENTS,
DES COMPÉTENCES,
DES RÉUSSITES,
DES DIFFICULTÉS,
DES PROJETS,
DES FAMILLES,
DES AMIS,
DES PATRONS,
DES COMPAGNONS,
DES MOTS DANS TOUTES LES LANGUES,
DES MALENTENDUS ET DES CONNIVENCES...

UN LIEU POUR S'OUVRI

Dans le bureau fermé, des confidences se font. L'équipe reçoit les émotions en surplus, recueille des paroles qui font mal, soutient des projets. Pour certains, le trop-plein doit être soulagé pour tenir le coup; cela peut être très ponctuel. Pour d'autres, il s'agira de parler d'événements traumatisant qui reviennent en boucle... Toujours avec la garantie de la confidentialité.



Les entretiens avec la psychologue:

212 personnes reçues en entretiens dont 21 femmes

44 personnes reçues sans rendez-vous

L'Arche et le Temps

Le temps et la relation d'aide.

Il peut être court mais intense avec des dépôts uniques.

Il peut être long, lent, avec à chaque étape le risque que tout se déséquilibre.

Il peut être normé avec à chaque tempo une démarche administrative.

Il peut être tout ça mélangé...

L'Arche avance vite mais elle sait s'arrêter, ralentir et observer tout comme le travailleur social au fil des entretiens, en gardant toujours cet élan, cette conviction que « ça va avancer ».

Le temps est aussi circulaire avec des éternels recommencements. Vain et fermé, là on sait que l'avancée ne sera pas avec soi mais sûrement auprès de quelqu'un d'autre, d'un autre professionnel.

Notre travail, mon travail est de croire, d'oser imaginer qu'un jour ces personnes réaliseront leur projet, quel qu'il soit. De l'urgence à l'insertion. L'Arche se situe entre ces deux eaux. Elle flotte entre ces deux îles, les vagues troublent son parcours mais elle connaît toujours sa direction.

On accompagne des personnes dans une réduction de risques et parfois dans des dynamiques d'insertion, car l'Arche accompagne autant ceux qui ont 10 ans d'errance que ceux qui viennent d'arriver en France ou qui ont perdu leur logement la veille.

On ne doit pas se laisser aveugler par cet immense paquebot et pour ça il suffit de se concentrer sur l'essentiel : l'Autre, les passagers, les accueillis et d'aller voir chacun d'eux quel qu'il soit et de leur montrer au loin leur cabine, leur place. Eux seul s'y rendront. Prenons le temps de bien leur expliquer le chemin qu'ils peuvent parcourir et n'oublions pas, le temps qu'on donne à l'autre c'est du soutien, de la reconnaissance, de l'aide. C'est le cœur de notre travail.

PAULINE BENZAZON, ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL, APRÈS 4 ANS D'EXPÉRIENCE AU SEIN DE L'ESI

ET SI ON PARLAIT SANTÉ ET CULTURE

Santé: Grâce au budget participatif mis en place par la Ville de Paris, 2500 kits hygiène ont été distribués au sein de l'ESI. Ces kits contiennent des produits d'hygiène corporelle: une brosse à dent, du dentifrice, une brosse à cheveux ou un peigne, une serviette de toilette jetable, un rasoir, du shampooing, du déodorant, de la crème corporelle et des serviettes hygiéniques pour les femmes, de la lotion après-rasage pour les hommes. Les personnes accueillies peuvent également demander des recharges des produits épuisés.



Chaque semaine, plusieurs membres de l'équipe Bociék constituée de psychologues russophone, polonophone et roumanophone interviennent au sein de l'Arche d'Avenirs pour créer du lien avec un public parfois éloigné des parcours classiques d'accueil en palliant les difficultés de compréhension.

L'accès aux soins psychiatriques est favorisé par la présence chaque semaine d'un infirmier psychiatrique dépendant du Service d'Appui « Santé mentale- Exclusion sociale » (SMES) du centre hospitalier Sainte Anne.

Des actions de prévention et d'informations ont également pu être organisées (AIDES, organisation du « Mois sans tabac »etc.).



Culture: Avec le soutien financier du Conseil Régional d'Ile-de-France, l'Arche d'Avenirs a reçu, en 2017, un écrivain, Ismaël Jude en résidence qui a mis en place un atelier régulier d'écriture. Les textes ont été regroupés dans un livret largement diffusé.

Plusieurs partenariats ont aussi été mis en place avec des musées (musée d'Orsay et le musée du Louvre). Des membres du musée du Louvre ont ainsi pu organiser à trois reprises des « conversations Louvre » au sein de l'Arche (présentation d'œuvres à travers différentes thématiques (la femme, le désert et le Nil, le sourire). Une visite du musée a été organisée pour une vingtaine d'accueillis.

L'Arche perpétue son partenariat avec l'association « Culture du Cœur » qui met à disposition des places gratuites de spectacles, cinémas ou concerts, en organisant une permanence hebdomadaire ouverte à tous.

LES CHIFFRES EN 2017

48 255 passages

1 518 entretiens avec une travailleuse sociale.

- ✓ dont 450 accueillis (70% d'hommes et 30% de femmes) reçus lors d'un premier entretien dans le cadre de la permanence sans rendez-vous.

1 202 demandes d'ouverture de droits (dont 23% pour CMU et AME).

1 504 demandes d'hébergement dont 748 pour lesquelles nous n'avons pas pu répondre.

521 personnes domiciliées

12 633 douches

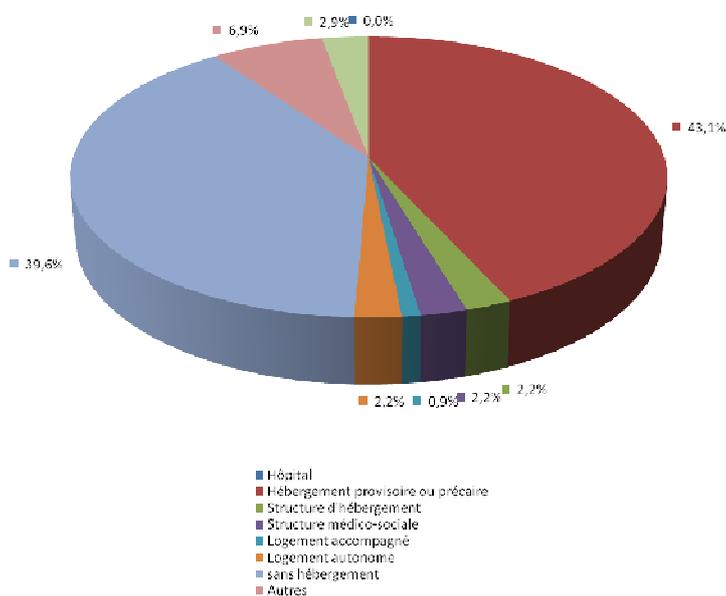
- ✓ dont 86% d'hommes et 14% de femmes

LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2017

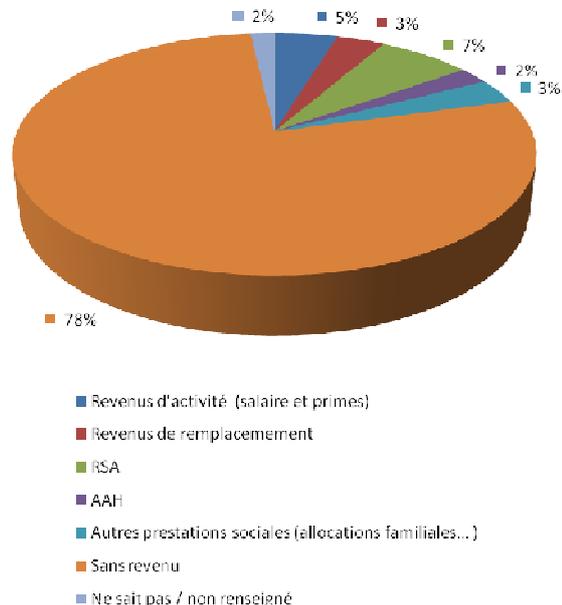
Reçus en 1er entretien

Ils ont 37 ans en moyenne. Ils sont à 43,1% en hébergement provisoire ou précaire et à 39,6% sans hébergement. 78% n'ont aucune ressource. Ils ont connu en moyenne 2 ans et 7 mois d'errance.

Situation vis-à-vis de l'hébergement en 2017



Ressources des usagers (1er entretien) en 2017



L'ESPACE BIENVENUE

LES PRESTATIONS PROPOSÉES

- ✓ **Un hébergement, 3 à 5 jours:** un lit et une étagère.
- ✓ **Les permanences sociales:**
 - ◆ échanger sur les situations personnelles et obtenir des informations concernant les droits.
 - ◆ avoir un premier diagnostic sur les besoins.
 - ◆ mobiliser les partenaires du Refuge afin d'apporter une première réponse adaptée.
- ✓ **L'infirmierie et les permanences médicales:**
 - ◆ pouvoir rencontrer l'équipe de l'infirmierie pour échanger sur le parcours de soins ou sur toutes questions relevant de la santé et de la prévention.
 - ◆ recevoir les soins de première nécessité.
 - ◆ rencontrer un médecin bénévole.
- ✓ **Les activités proposées:** participer aux rencontres hebdomadaires " jeux de société " ou " art créatif " du Refuge et de l'espace Bienvenue.

LE MATÉRIEL PROPOSÉ

- ✓ **Des kits d'hygiène :** serviettes jetables, gel douches, shampoings, brosses à dents, dentifrices et rasoirs.
- ✓ **Du matériel de couchage :** draps, couvertures, taies d'oreiller.



LA MISE À L'ABRI

L'Espace Bienvenue est un dispositif de mise à l'abri installé au sein du Refuge. **Il comprend 28 places réparties en 7 unités d'hébergement de 4 places chacune. Chaque unité d'hébergement comprend une douche et des toilettes.**

L'Espace Bienvenue accueille des hommes en grande précarité orientés par différents acteurs du territoire tels que l'ASM 13, La BAPSA, l'association Aurore-Halte Jeunes, l'association Gaïa, La Péniche du Cœur et la maraude de la RATP.

LES MISSIONS

- ✓ Héberger pour une durée de 3 jours ouvrés, 5 jours le weekend.
- ✓ Assurer la sécurité et le confort des personnes accueillies.
- ✓ Assurer un premier contact avec les personnes en grande précarité en vue d'établir un lien plus pérenne qui tend à les « sortir de la rue », autant que possible.
- ✓ Permettre aux personnes accueillies de bénéficier de 3 repas par jour.
- ✓ Permettre aux personnes de faire une pause dans l'errance.
- ✓ Permettre de faire un point sur sa situation administrative avec un travailleur social, sa situation sanitaire avec une infirmière et/ou un médecin.

L'EQUIPE

Les agents d'accueil répondent aux questions des personnes accueillies concernant le fonctionnement de l'établissement et les orientent dans les locaux mais aussi à l'extérieur. Ils travaillent à la création de lien et fournissent le matériel dont les personnes ont besoin.

Le moniteur éducateur gère l'accueil et les sorties des personnes en lien avec le responsable de l'Espace Bienvenue. Il reçoit également les accueillis en entretien dans le cadre des permanences sociales et les oriente au mieux vers les structures partenaires les plus adaptées à leur situation.

LES CHIFFRES DE 2017

Au total, en 2017, 1 186 personnes ont été accueillies sur l'Espace Bienvenue.

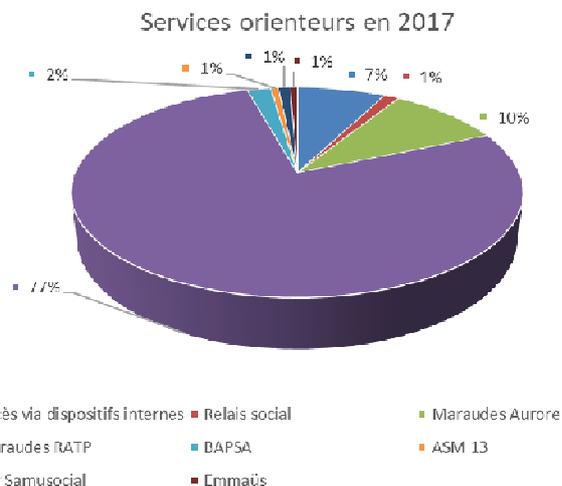
Les personnes reçues avaient en moyenne 44 ans. La plus âgée avait 85 ans, la plus jeune avait 18 ans.

209 personnes ont été reçues en entretien par le travailleur social soit 19 % des personnes accueillies en 2017.

En 2017, 105 personnes (8%) ont bénéficié d'un accueil sur l'Espace Bienvenue du Refuge via un des dispositifs internes à l'association (dont Relais social) ou en accès direct.

Les maraudes du territoire Parisien ont orienté 89 % des personnes accueillies dont 915 personnes amenées par les maraudes RATP.

Les autres personnes ont été orientées par nos partenaires (Emmaüs, ASM 13, Gip Samusocial de Paris).



Notre accueil de jour « Liberté » Emmaüs a ouvert ses portes le 4 Août 2014. Avec le temps nous avons créé des partenariats pour les personnes que l'on accueille au quotidien.

L'association « La Mie de Pain » fait partie de celles qui nous sont d'une aide précieuse, leur disponibilité, leur sens de l'entraide et leur écoute permettent que nous trouvions ensemble des réponses adaptées aux problèmes rencontrés par les personnes que l'on accompagne au quotidien.

En effet les places d'hébergement que celle-ci nous attribue nous permettent de mettre à l'abri des personnes fragiles, malades mais aussi de stabiliser certaines personnes dans leur réinsertion professionnelle. Ces places sont parfois un tremplin lorsqu'une entrée doit se faire dans un logement de droit commun, une pension de famille, une résidence sociale ...

Elle nous donne l'opportunité d'accompagner les personnes au plus près de leur projet.

TÉMOIGNAGE DE L'ÉQUIPE EMMAÛS LIBERTÉ

Le partenariat avec le Refuge de la Mie de Pain, nous permet de proposer des mises à l'abri temporaires à des jeunes fatigués ou vulnérables qui sont dans l'attente d'une proposition d'hébergement durable par l'intermédiaire du SIAO.

Les conditions d'accueil proposées par la Mie de Pain en petit collectif correspondent mieux aux attentes des jeunes que nous accompagnons qui peuvent rencontrer des difficultés à adhérer à des dispositifs d'hébergement en grand collectif.

En plus, toutes les personnes que nous leur orientons sont systématiquement reçues par un travailleur social, qui s'assure de leur bonne condition d'accueil et fait un point sur la situation sociale du jeune. Des permanences médicales leur sont également proposées ainsi que les repas.

Grâce au soutien du Refuge de la Mie de Pain, nous avons pu proposer à deux jeunes par semaine ces solutions de mise à l'abri temporaire.

TÉMOIGNAGE ÉQUIPE HALTE JEUNE AUREOLE

LE RELAIS SOCIAL

LE RELAIS SOCIAL FONCTIONNE DANS LE RESPECT DES VALEURS DES OMDP :

- ✓ Principe de non discrimination
- ✓ Droit à un accompagnement adapté.
- ✓ Droit à l'information.
- ✓ Principe du choix éclairé.
- ✓ Droit à la renonciation.
- ✓ Droit au respect des liens familiaux.
- ✓ Droit à la protection.
- ✓ Droit à l'autonomie.
- ✓ Principe de prévention et de soutien.
- ✓ Droits à l'exercice des droits civiques.
- ✓ Droit à la pratique religieuse.

LES ENTRETIENS

Ils reposent sur un accompagnement socioprofessionnel global avec des rendez-vous tous les 2 mois et à la demande.

- ✓ Un accueil, une écoute, une orientation,
- ✓ Une présentation des droits et des devoirs de l'allocataire RSA
- ✓ Une domiciliation postale si besoin
- ✓ Des demandes de places en hébergement collectif ou éclaté via tous les dispositifs existants
- ✓ L'accès au logement pérenne
- ✓ L'ouverture des droits,
- ✓ L'accès aux dispositifs d'insertion professionnelle et de formation,
- ✓ L'accès à la santé, orientation vers des soins, la prévention
- ✓ Des demandes d'aides alimentaires ou en nature

LES PRESTATIONS

Le Relais Social propose les prestations suivantes :

- ✓ Accès aux droits:
 - ◆ domiciliation
 - ◆ instruction et suivi « revenu de solidarité active » (RSA)
 - ◆ conseils juridiques
- ✓ Soutien à la démarche d'insertion professionnelle:
 - ◆ définition du projet professionnel
 - ◆ ateliers collectifs
 - ◆ réseau d'entreprises
- ✓ Accès aux soins et promotion du « mieux-être »
 - ◆ permanence CPAM
 - ◆ loisirs et sorties
 - ◆ ateliers de promotion et de prévention à la santé
 - ◆ suivi psychologique

L'ACCOMPAGNEMENT

Le Relais social est ouvert aux personnes accueillies aux Œuvres de la Mie de Pain et aux personnes orientées par nos partenaires, désireuses de s'engager dans un projet d'insertion sociale.

Les personnes bénéficient d'un suivi individualisé basé sur une contractualisation avec un référent unique. La finalité de l'accompagnement proposé est de promouvoir une démarche d'insertion sociale et professionnelle par les biais d'actions concrètes. **Le demandeur est lui-même acteur** de ce processus et peut parler de la réalisation de son projet social ou professionnel dans le cadre des entretiens réguliers avec son référent. En moyenne un entretien est proposé une fois tous les deux mois. Cependant, en cas de besoin, les travailleurs sociaux peuvent rencontrer la personne plus souvent.

L'accompagnement social individualisé s'organise en un accueil, une évaluation, une écoute, une orientation, une aide dans l'élaboration d'un parcours d'insertion professionnelle, ainsi qu'un soutien dans les démarches administratives (accès aux droits, à un emploi, à un hébergement stable ou à un logement).

Un accompagnement personnalisé et renforcé fait suite à une évaluation du psychologue, qui permet d'identifier les atouts et les points faibles de la personne.

LA DOMICILIATION

Les personnes domiciliées sont soit à la rue, soit hébergées à l'hôtel. Bénéficient également de ce service des femmes victimes de violences et des personnes sortant de prison.

La domiciliation est d'une durée de un an renouvelable.

Les principaux orienteurs vers cette domiciliation sont : la PSA Bastille, les mairies, les ESI et les hôpitaux.

753 personnes, dont 284 nouvelles demandes, ont été domiciliées en 2017.



LE SUIVI DES ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Dans ce cadre, 365 personnes ont été suivies en 2017. 1 436 entretiens ont été menés en 2017 et 355 contrats ont été validés (soit un taux moyen de contractualisation de 87 %).

51 personnes ont connu une sortie positive du dispositif (accès à un emploi, à des minima sociaux, entrée dans un logement etc.), en 2017. 31 sont sorties pour d'autres raisons (radiations/suspensions, réorientation, décès).

74 % du public reçu était isolé sans enfant, un chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière. 41 % du public reçu était célibataire. **85 % du public était masculin tout comme l'année dernière.**

67 % du public était âgé de 26 à 50 ans.

La majorité des personnes reçues étaient employés/ouvriers, soit 54 % (en augmentation par rapport à 2016, 42 %).

Nous avons assisté, par ailleurs, à une forte augmentation de la part de public ayant suivi un parcours scolaire à l'étranger (22 %).

LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT PAR LE PSYCHOLOGUE DU RELAIS SOCIAL

Un nouveau psychologue intervient au sein du service RSA depuis le 16 août 2017. Par conséquent, l'analyse du rapport d'activité est réalisée à partir de cette date.

En 2017, 12 personnes ont été suivies par le psychologue.

En effet le psychologue a réalisé 16 rendez-vous informels et 20 rendez-vous formels (RDVf). Le taux de présence des allocataires au RDVf est de 68 %.

La moyenne des rendez-vous par allocataire est 3. Le temps moyen passé par entretien et par bénéficiaire RSA est 52 minutes.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LE PSYCHOLOGUE

En lien avec la précarité et l'exclusion, la souffrance psychique ressentie par les personnes s'exprime par un ensemble de comportements tels que des conduites à risques, des symptômes anxieux, des conduites addictives, des attitudes auto et hétéro-agressives et des difficultés interpersonnelles.

Le sentiment d'isolement et une estime de soi très faible sont les deux principales symptômes recensés auprès des allocataires reçus par le psychologue.

Cependant, quelques bénéficiaires présentent un trouble mental diagnostiqué (épisodes dépressifs majeurs, schizophrénies, troubles somatoformes ou troubles liés à l'alcool).

Des troubles de la personnalité sont très souvent sous-jacents et complexifient la prise en charge de l'allocataire du RSA et sa démarche d'insertion professionnelle.

FOCUS SUR L'ESPACE EMPLOI EN 2017

LE CYBER ESPACE

Le Cyber Espace équipé de 8 postes informatique est au cœur de rencontres et de travail régulier.

Plus de **1100 participants en 2017** ont bénéficié de l'Espace Informatique (Cyber Emploi).

Son objectif est de permettre l'accès aux outils informatiques à toutes personnes en démarche d'insertion professionnelle. Il est principalement consacré à la recherche d'emploi et permet de consulter des offres et d'y répondre.

ATELIERS TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI (TRE)

La dynamique de groupe est indispensable pour restaurer le lien social, pour aider au développement de l'estime de soi, pour remobiliser les personnes sur leur situation. La personne peut reprendre pied en s'inscrivant de nouveau dans un projet, dans une activité régulière.

790 participants en 2017 ont bénéficié de 120 Ateliers TRE.

ACCOMPAGNER, AIDER ET APPORTER UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX besoins d'un public RSA éloigné du marché du travail, souvent sans projet professionnel défini.

L'Espace Emploi est un service au sein du Relais Social de l'Association des Œuvres de la Mie de Pain spécialisé dans l'accompagnement vers l'insertion professionnelle, cet espace a été créé en 2009.

Il est accessible sans condition pour les personnes hébergées et/ou accueillies dans les différentes structures des OMDP et aux allocataires du RSA.

Ce service a pour objectif d'accompagner, d'aider et d'apporter une réponse adaptée aux besoins d'un public éloigné du marché du travail, souvent sans projet professionnel défini.

L'espace Emploi propose un suivi individuel pour chaque personne reçue avec une méthode de travail adaptée et un accompagnement collectif en proposant différents ateliers de (re) mobilisation et techniques de recherche d'emploi.

En 2017:

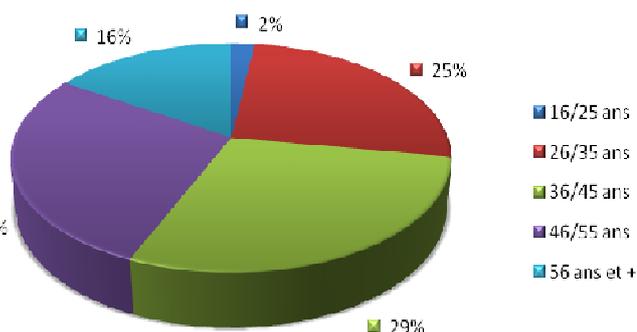
- **195 personnes accompagnées, dont 153 hommes et 42 femmes**
 - **191 personnes en accompagnement renforcé vers l'insertion professionnelle**
 - **Dont 88 personnes ont pu ainsi accéder à un emploi et/ou une sortie positive (soit 46.07 % des personnes du taux de sorties positives).**
-

LE PUBLIC DE L'ESPACE EMPLOI EN 2017

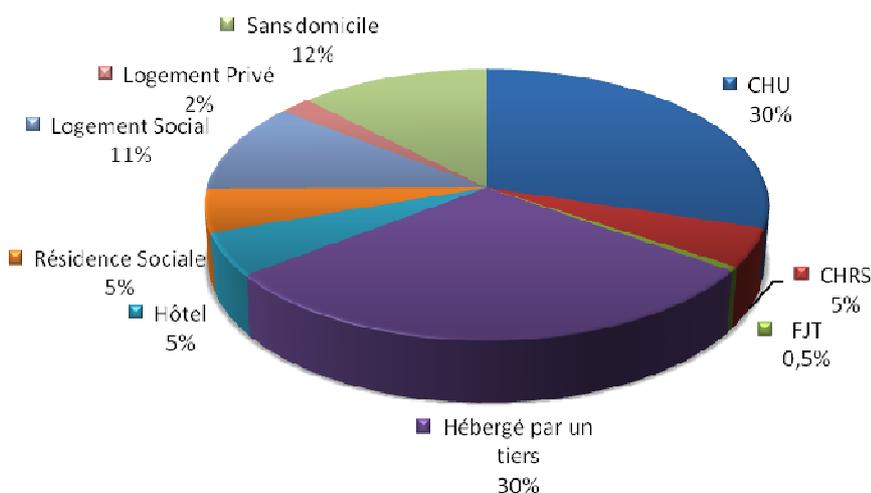
Le public accueilli était composé majoritairement par des personnes dans la tranche d'âge des 26-45 ans, les plus de 45 ans représentaient également un pourcentage important, en revanche les 18/25 ans restaient minoritaires.

Il est à noter que la catégorie **Sénior (46 à 56 ans et plus)** représentait **43,59 %** des personnes suivies à l'Espace Emploi.

Âge du public de l'Espace emploi - 2017



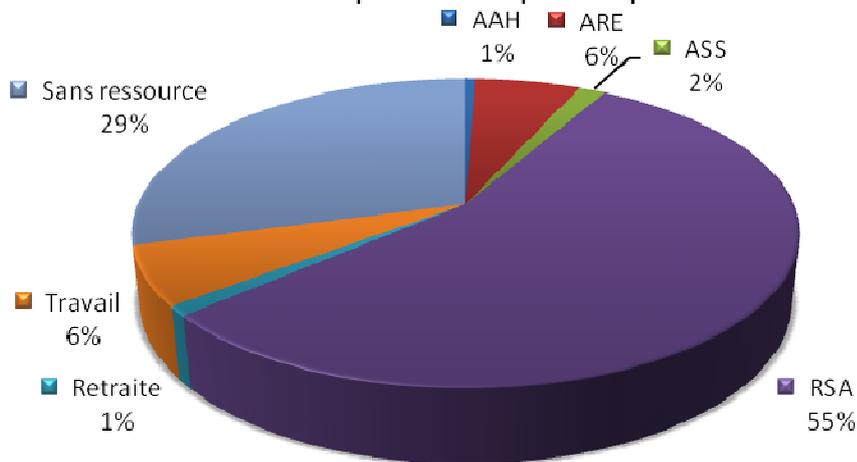
Hébergement/Logement du public de l'Espace emploi - 2017



Près de la moitié des personnes reçues était hébergée en centre d'hébergement, foyer ou résidence sociale.

58 personnes étaient logées par des tiers, 21 personnes étaient locataires d'un logement social et 24 étaient sans solution d'hébergement et dormaient le plus souvent à la rue.

Ressources du public de l'Espace emploi - 2017



Les allocataires du RSA ainsi que les personnes sans ressources représentaient les plus hauts pourcentages.

108 allocataires du RSA ont été accompagnés au cours de l'année 2017, soit 96 bénéficiaires du RSA Parisiens.

Sur 195 personnes, 170 personnes (87,18 %) étaient inscrites à Pôle Emploi dont 110 (DELD) Demandeurs d'Emploi Longue Durée (64,71 %) et 60 personnes (35,29 %) inscrites depuis moins d'un an.

Seulement, 25 personnes (12,82 %) n'étaient pas inscrites à Pôle Emploi.

35,90 % des personnes suivies n'ont peu ou pas été scolarisées. Les faibles niveaux scolaires (Niveau V et V bis) représentaient également un taux important soit **38,47 %** des personnes accueillies. **Et seulement 48,72 % des personnes suivies avaient la maîtrise de la langue française.**

Pour l'année 2017, l'orientation des personnes suivies à l'Espace Emploi se décompose comme suit :

- ✓ 91,28 % orientées par les différents services de l'Association des Œuvres la Mie de Pain;
- ✓ 8,72 % orientées par des partenaires externes (service maraude notamment pour le dispositif 1ères heures).

LE DISPOSITIF EXCEPTIONNEL D'HÉBERGEMENT DE PERSONNES MIGRANTES VENANT DE ZONES DE CONFLIT ET DE GUERRE

LE PUBLIC EN 2017

Depuis le 18 juin 2015, nous avons accueilli 209 personnes dont 68 nouvelles en 2017.

Cependant 59 autres personnes qui étaient présentes en 2015 et 2016, étaient encore présentes en 2017. Ainsi, nous avons pris en charge 127 personnes en 2017.

La moyenne d'âge des personnes hébergées en 2017 était de 28,6 ans.

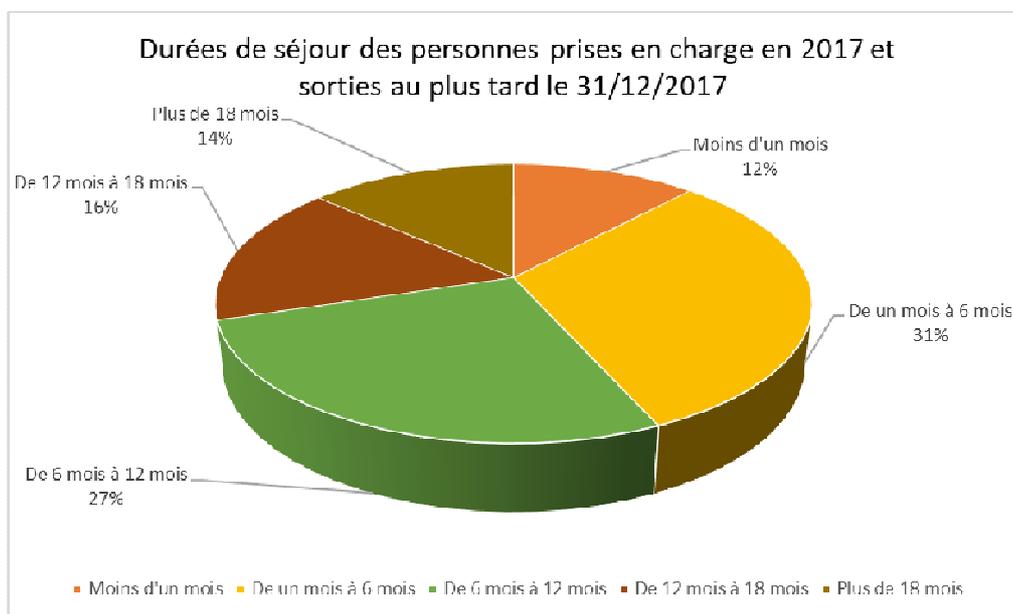
Le plus jeune hébergé était âgé de 17 ans et le plus âgé de 59 ans.

LES DURÉES DE SÉJOUR ET LES SORTIES

Entre septembre et décembre 2017, il n'y a eu aucune orientation vers le dispositif national d'accueil de proposé par l'OFII. Les seules orientations vers un hébergement ou un logement proposées pendant cette période sont celles qui ont été proposées par la DRIHL aux personnes bénéficiaires de la protection internationale.

Ainsi, sur les 127 personnes prises en charge en 2017 :

- ✓ 60 étaient présentes au 31/12/2017
- ✓ 67 étaient sorties au 31/12/2017



La durée de séjour moyenne en 2017 a été de six mois. Nous pouvons observer que 57% des personnes accueillies sont hébergées plus de six mois. Neuf hommes sont hébergés depuis plus de dix-huit mois.

Seulement huit hébergés sont restés moins d'un mois : trois ont été réorientés vers un hébergement, quatre ont quitté volontairement la structure, un a été exclu.

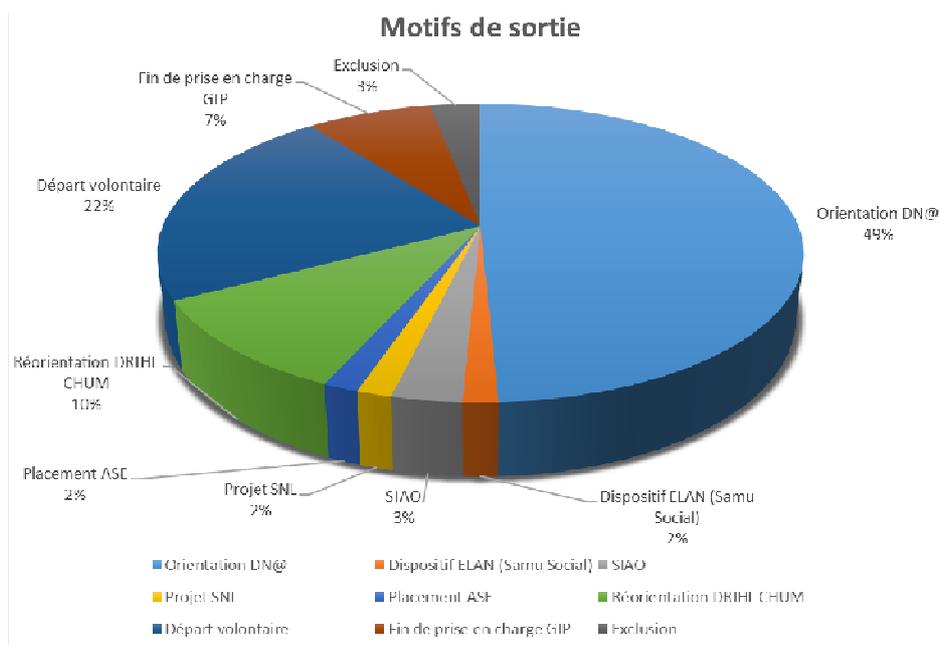
LES ORIENTATIONS

Les orientations des demandeurs d'asile sont décidées par l'OFII qui oriente les demandeurs d'asile vers des Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile (CADA) ou des Accueil Temporaire Service de l'Asile (ATSA)/ Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA). Malheureusement, il n'existe que très peu de places disponibles. Ainsi, les hébergés, même s'ils ont avancé dans leurs démarches, se maintiennent aux OMDP dans l'attente d'une orientation. Par ailleurs, étant des hommes isolés, ils ne sont pas prioritaires (la priorité est donnée aux familles et aux femmes isolées).

LES SORTIES POSITIVES

Nous pouvons observer que 68% des personnes sorties ont été orientées vers un hébergement ou un logement adapté. Les hébergés peuvent quitter le dispositif à tout moment s'ils le souhaitent, nous parlons alors de départ volontaire. Lorsqu'ils ne respectent pas le règlement de fonctionnement de la structure, ils sont exclus ou une fin de prise en charge est prononcée suite à la demande du GIP-HIS (en cas de manquement à un rendez-vous avec le GIP HIS par exemple).

Lorsque les personnes ont obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire, l'équipe travaille sur une orientation vers un logement. **En 2017, il n'y a eu que deux orientations vers des logements.** L'une des deux personnes est en situation d'emploi.



LES SORTIES SANS SOLUTION

15 hébergés ont quitté volontairement la structure. Il est à noter que deux hébergés ne sont pas restés plus de 24h sur la structure.

7 hébergés ont contrevenu gravement au règlement de fonctionnement et au vadémécum. En conséquence, il a été mis fin à leur prise en charge.

Aucun hébergé n'a refusé une proposition d'orientation en 2017.

Il est à remarquer que la plupart des orientations positives interviennent au-delà de six mois d'hébergement.

LEUR SANTÉ

Il serait erroné de penser que le public accueilli dans le cadre du dispositif migrant, à savoir des jeunes hommes âgés en moyenne de 28 ans, est un public en bonne santé. **Chaque semaine, la santé et l'accompagnement vers le soin mobilisent l'équipe.**

L'ACCÈS AUX SOINS

Certains des primo-arrivants, de part leurs situations administratives, bénéficient seulement de l'aide Médicale d'Etat (AME). Pour les autres, nous travaillons à l'ouverture de leurs droits.

Il faut toujours compter entre un et deux mois avant que l'hébergé puisse bénéficier d'une couverture de santé. Pendant cette période, il doit être orienté vers un service PASS de l'AP-HP.

De manière générale, il est toujours plus facile pour les personnes ayant la CMU-C d'accéder aux services de soins. Bien qu'il soit interdit de refuser à une personne bénéficiant de l'AME des soins, il arrive fréquemment que les professionnels de santé refusent une telle prise en charge et renvoient le bénéficiaire vers des services PASS où les délais pour certains soins (dentaires principalement) sont très longs.

IMPORTANCE DES ACCOMPAGNEMENTS VERS LE SOIN

De nombreux hommes accueillis ont des séquelles psychiques ou physiques et/ou des pathologies chroniques en arrivant en France.

Les personnes orientées depuis le Centre de Premier accueil (CPA) Dubois, ont pour la plupart été évaluées par une équipe d'infirmiers du Samu Social. Nous disposons ainsi d'une fiche récapitulative et des orientations à faire en urgence dès leur arrivée.

Par ailleurs, nous avons pu observer en 2017 que plusieurs personnes orientées souffraient d'une pathologie chronique nécessitant un suivi médical important.

Il s'agit pour nous de les accompagner dans leurs rendez-vous médicaux car très souvent la barrière de la langue ou la connaissance insuffisante des dispositifs médicaux ne permet pas de mener à bien le parcours de santé. La grande majorité des accompagnements se fait en dentisterie et en ophtalmologie, la plupart du temps au centre Edison ou bien à l'hôpital lorsque la nature de l'intervention l'exige. Nous accompagnons également des personnes pour des maladies infectieuses de longue durée ou de la rééducation. **En 2017, trois personnes étaient atteintes de tuberculose.**

De plus, certaines personnes ont des traitements importants qui nécessitent une prise en charge très rigoureuse et journalière; les personnes peuvent prendre leur traitement à l'infirmerie quotidiennement.

TROUBLES PSYCHIATRIQUES EN INSTITUTION

Les bénéficiaires du dispositif expriment le besoin d'avoir un soutien psychologique.

En 2017, la prise en charge psychiatrique reste difficile. Certains hébergés ont la chance d'être suivis par le Centre Primo Lévi, mais ils sont très peu nombreux.

En cas de suspicions de troubles psychiatriques, nous orientons la personne concernée vers le CPOA et/ou la permanence du médecin psychiatre bénévole.

DÉPENDANCES

Plusieurs personnes hébergées présentent des suspicions de dépendance à l'alcool ou au cannabis. Il est difficile pour nous de travailler sur cette thématique car c'est un accompagnement lourd.

L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

L'accompagnement quotidien commence dès l'arrivée sur le dispositif. Je fais la distribution des kits d'hygiène, des kits de lits et de deux jetons pour la laverie.

Je travaille aussi sur la transmission, la compréhension et le respect des règles par l'organisation de la vie quotidienne. Au demeurant, les résidents de ces unités sont de diverses nationalités. Nous accueillons actuellement des afghans, des soudanais, des guinéens, des somaliens, des érythréens etc. La diversité culturelle du public nécessite la mise en place de plusieurs projets d'animation et d'organisation. Ils permettent d'instaurer avec chaque hébergé, par la disponibilité et



l'écoute, un lien social et d'amorcer un travail de suivi adapté à chaque situation. L'une de mes missions principales est de favoriser un climat de coopération et de solidarité au sein du collectif. Nous avons mis en place, avec l'équipe, des réunions hebdomadaires dans chaque unité de vie, que j'anime. Elles suscitent la rencontre entre les hébergés et les professionnels et garantissent la parole et une place pour chacun au sein du collectif. J'ai également mis en place un planning de nettoyage qui contribue à l'amélioration du cadre de vie du collectif.



Je parle couramment plusieurs langues ce qui me permet aussi de faciliter la médiation entre les hébergés et en même temps de faire de l'interprétariat entre les hébergés et les différents acteurs intervenant sur le dispositif. La mobilisation pour les cours de français proposé par les bénévoles des OMDP, offre une opportunité d'apprentissage interne déterminante dans leur parcours d'intégration. Par ailleurs, j'anime et organise plusieurs sorties culturelles et sportives mensuelles.

En somme, nous mettons en œuvre toutes nos compétences personnelles et professionnelles, pour faire un travail d'accompagnement et de socialisation pendant toute la durée de leur hébergement au Refuge.

TÉMOIGNAGE DE MOUSSA, MONITEUR ÉDUCATEUR

LES GYMNASES



LE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du gymnase est expliqué aux accueillis dans des réunions par petits groupes : les cartes, qui sont élaborées en amont, doivent être systématiquement montrées à chaque passage et ils ne doivent pas quitter le gymnase plus de deux nuits de suite. Ces réunions permettent également de repérer les situations de détresse.

Les évaluations sanitaires réalisées par le GIP Samusocial de Paris ont permis de faire des orientations vers des Pass ou de prévoir des soins. Des traducteurs étaient présents.

L'équipe du Refuge a assuré outre la gestion des gymnases l'apport des repas (commande, préparation et livraison par camion frigorifique) qui étaient proposés sur site (frigos, micro onde, théière, cafetière).

Dès connaissance du départ d'un migrant, ce dernier est reçu individuellement afin de faire un point précis sur son parcours et ses démarches. Des fiches d'évaluation à destination de la future structure d'accueil sont remplies. A chacun a été expliqué ce qui va se passer ensuite.

A chaque départ, au moins un cadre de l'association est présent pour s'assurer que la personne a bien compris les conditions d'accueil du nouveau lieu d'hébergement et pour pouvoir répondre aux dernières questions.

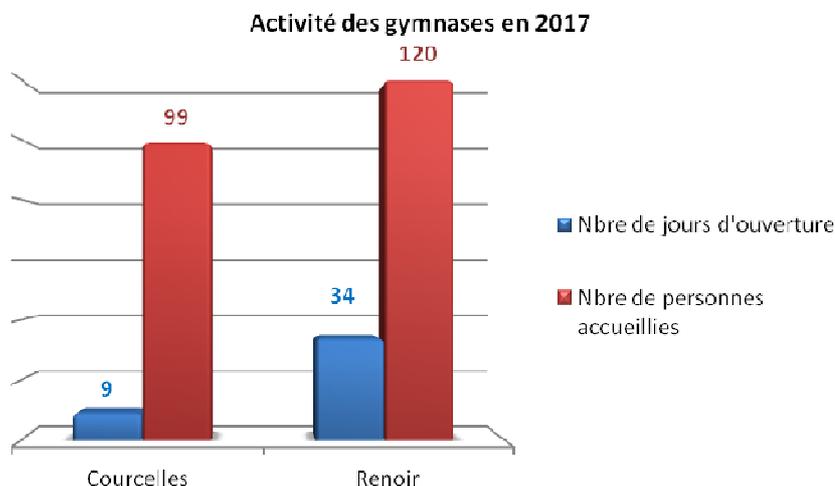
L'entretien des locaux a été réalisé par le chantier d'insertion remobilisant.



DEUX GYMNASES

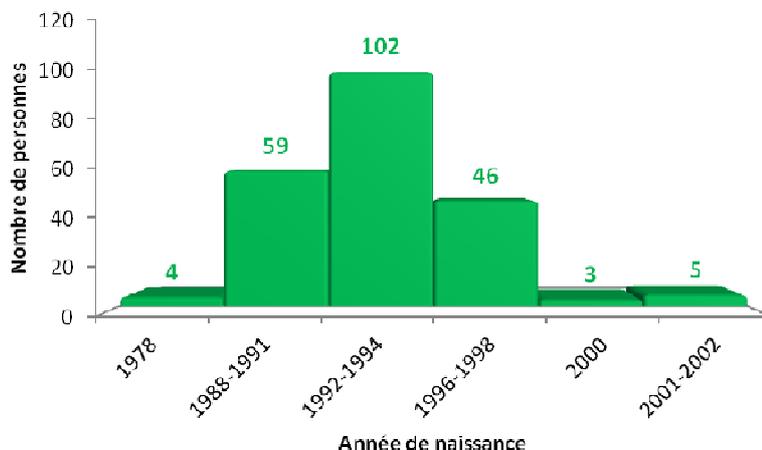
Confiés aux Œuvres de la Mie de Pain entre mai et aout 2017

Gymnase de Courcelles (17 ^{ème})	99 personnes accueillies	09 mai 2017 au 18 mai
Gymnase Renoir (14 ^{ème})	120 personnes accueillies	07 juillet au 10 aout



LES PERSONNES

Les âges varient de 15 ans à 39 ans avec une plus grande concentration sur les tranches situées entre 22 et 25 ans



Les personnes sont arrivées moralement épuisés.

Nous avons également rencontré des difficultés sanitaires variées allant de l'amputation au diabète, de la malnutrition à la simple ampoule, de la crise d'angoisse aux maux de gorge.

Très rapidement, les personnes ont exprimé le besoin de se grouper par communauté. Ces groupes avaient fonction de :

- ✓ protection en rassemblant des personnes parlant la même langue;
- ✓ reconstruction d'un groupe de pairs afin de faciliter les repères;
- ✓ vecteur de communication : nous nous sommes adressés à un groupe et le groupe nous a répondu. De ce fait, nous avons été très peu en situation d'entretiens individuels, excepté lors des évaluations sanitaires et du renseignement des fiches administratives.

En 2017, nous avons été confrontés à la présence de mineurs. Cette situation a pu trouver une solution grâce au travail partenarial Etat/Mairie mais également à la longue période de gestion du gymnase de Renoir. Ce dernier point a cependant été difficile pour les accueillis et pour les équipes.



MISSION ALIMENTER



PATRONAGE St-JOSEPH de la MAISON-BLANCHE
OEUVRE DE LA MIE DE PAIN
54, Rue Bobillot - Paris XIIIe
Le Réfectoire des Pauvres

LE RÉFECTOIRE

L'ÉQUIPE

Elle se compose de 4 personnes, dont : 1 chef de cuisine, 3 aides cuisiniers et 2 plongeurs. Les membres de l'équipe assurent, par roulement, une présence permanente aux heures des repas tout au long de l'année, appuyés par les bénévoles.

LES HORAIRES

Les repas des résidents se déroulent de 12h à 13h30 et de 18h30 à 20h.

L'ENTRETIEN

L'équipe de cuisine prend en charge la totalité de l'entretien de la vaisselle, ceci du matin au soir. Sur le plan de l'hygiène, la méthode H.A.C.C.P (auto contrôle, marche en avant, plan de nettoyage) est de rigueur ; un suivi de formation est d'ailleurs mis en place avec des protocoles d'actions.

LES FOURNISSEURS

Le choix des fournisseurs pour l'achat des denrées est fait conjointement avec la responsable achats. Nous bénéficions également des apports de la banque alimentaire et des paniers de la mer.

L'ÉLABORATION DES MENUS

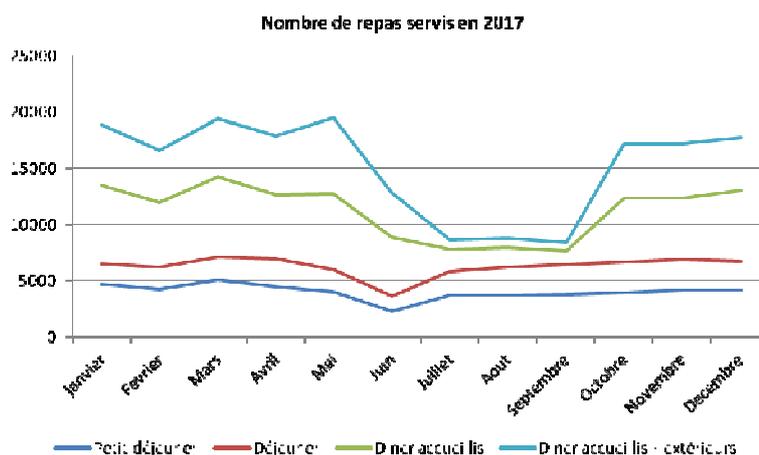
Nous portons une attention rigoureuse à l'élaboration des menus et recherchons le meilleur équilibre alimentaire. Ceux-ci sont élaborés lors de commission de menus toutes les 6 semaines. La commission est composée du chef de cuisine, de la responsable achat, des intervenants techniques du chantier d'insertion, d'un salarié du chantier d'insertion et du chef du « service en + ».

UNE CUISINE INTÉGRÉE

L'établissement a choisi de confectionner ses plats sur place, en liaison chaude (le jour même), donnant directement sur le réfectoire. Disposant d'un matériel performant entretenu régulièrement et renouvelé fréquemment, **nous assurons le service, avec des bénévoles, pour 600 à 700 repas en moyenne par jour.**

En 2017, 305 321 repas ont été servis par près de 350 bénévoles pour un total de 14 916 heures de bénévolat. Ont été servis 48 088 petits-déjeuners, 74 398 déjeuners, 182 835 dîners (dont 134 884 pour les hébergés et 47 951 pour les personnes extérieures).

L'association reçoit pour le dîner, tout au long de l'année, des



personnes non accueillies ou hébergées dans une structure des ODMP. Elles peuvent accéder au réfectoire pour manger qu'elles aient ou non une carte d'accès à l'année. Il est à noter que durant les mois de juillet, août et septembre, seules les personnes extérieures munies d'une carte d'accès à l'année peuvent venir, expliquant ainsi le creux mis en évidence sur le graphique. 1 123 personnes ont une carte hebdomadaire et 79 une carte permanente.

En moyenne par mois, ce sont 4 007 petits-déjeuners, 6 245 déjeuners et 15 236 dîners qui sont servis.

LES COLLECTES ALIMENTAIRES

Les collectes alimentaires sont organisées deux fois par an: en juin et novembre.

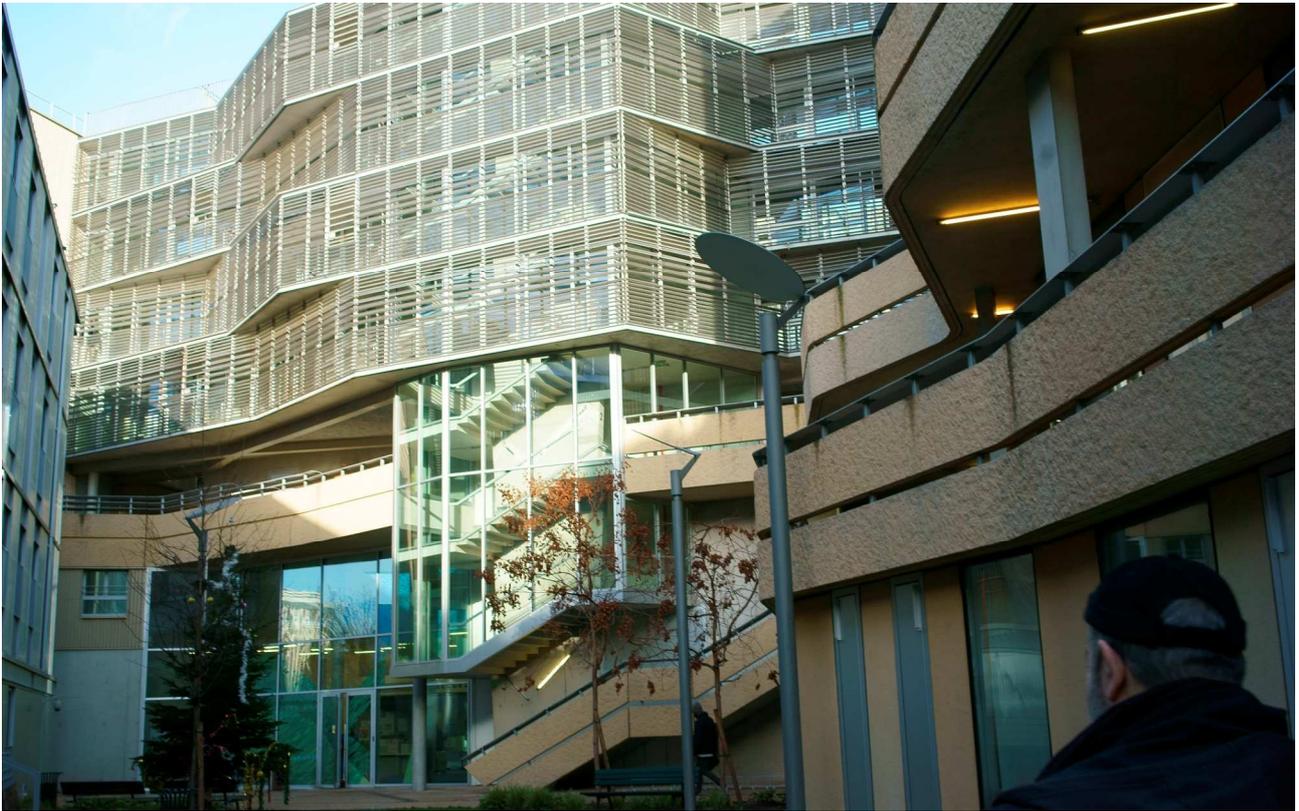
✓ **En juin 2017 : 10 tonnes collectées**

Grâce aux 127 bénévoles mobilisés dans 7 magasins partenaires et au Refuge, ce sont pas moins de 10 TONNES de denrées qui ont été récoltées, soit l'équivalent de 13 000 repas.

✓ **En novembre 2017: 16 tonnes collectées**

Lors de la collecte des 24 et 25 novembre 2017, 10 magasins ont soutenu cette action et 3 lycées ont participé à l'événement. Grâce à la mobilisation de chacun, au total, ce sont 370 bénévoles qui sont venus collecter des denrées. Ainsi, 16 tonnes de marchandises ont été récoltées, soit l'équivalent de 18 000 repas .





MISSION HÉBERGER POUR SORTIR DURABLEMENT DE LA RUE

Sortir les personnes de la rue, en les aidant à accéder à une solution de logement adaptée et durable



LE REFUGE

L'HÉBERGEMENT

270 places:

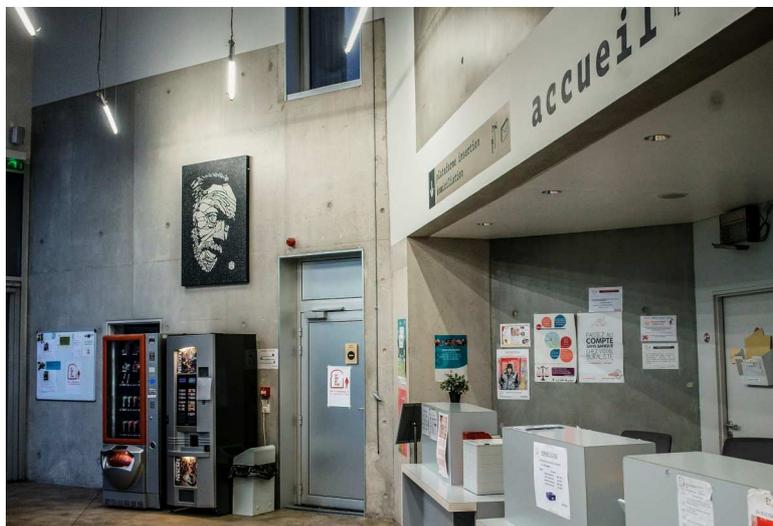
- ✓ dont 124 places en chambre seul (29 PMR)
- ✓ 146 places en chambre double (soit 74 chambres)

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL POUR CHAQUE TRAVAILLEUR SOCIAL, CONSISTE À:

- ✓ Accompagner 30 personnes de façon globale et individualisée ;
- ✓ Animer des ateliers de médiation éducative;
- ✓ Participer à la vie du Refuge et au maintien du cadre collectif.

DES HÉBERGÉS NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE:

- ✓37 avaient une mobilité réduite;
- ✓36 avaient un âge supérieur à 65 ans;
- ✓85 avaient des troubles addictifs et/ou des problématiques de santé ;
- ✓4 cumulaient ces trois situations.



ACCOMPAGNER POUR TROUVER SA PLACE

HORS DU REFUGE

Pour aider les personnes à trouver une place dans le monde, le rôle des travailleurs sociaux est tout d'abord de faire émerger l'expression de besoins, d'envies, de capacités et de projets d'avenir afin de travailler le « projet d'insertion de la personne ».

Ce projet peut prendre des formes très diverses en fonction de chacun, de son parcours, de ses forces et de ses difficultés. Pour certains il s'agira de trouver un logement où ils seront entièrement autonomes, alors que d'autres souhaiteront passer par des étapes intermédiaires dans lesquelles ils seront davantage accompagnés (pensions de famille, foyer jeune travailleur, résidence sociale), d'autres encore projettent de retourner dans leur pays d'origine, ou d'aller « tenter leur chance » dans une autre région de France où ils auront trouvé un travail. Enfin, il y a aussi ces sorties qui ne sont pas nécessairement un aboutissement positif, que ce soit un placement en détention, une exclusion suite à des faits de violence ou encore un décès.

Ainsi, les travailleurs sociaux accompagnent petit à petit les personnes pour lever les freins qui sont divers : les obstacles propres à la spécificité du public (être en situation irrégulière, n'avoir aucune ressource, l'âge, l'état de santé, etc.), les obstacles structurels (l'engorgement des différents dispositifs existant: logement social, maisons relais, hôpitaux psychiatriques, etc.) et les difficultés d'accès à l'emploi – et donc à des ressources stables.

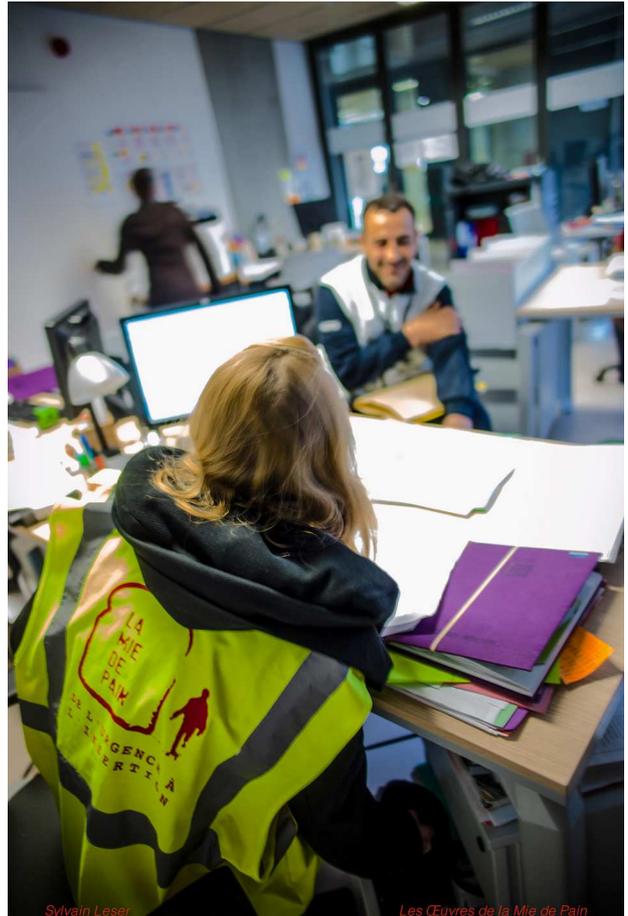
LE TRAVAIL DU PSYCHOLOGUE AU REFUGE

UN REGARD NEUTRE DANS UN ESPACE DE CONFIDENTIALITÉ

Cet espace d'écoute permet aux uns et aux autres de tenir un discours subjectif et par cette occasion, de se réapproprier une histoire personnelle, sans avoir le souci d'une objectivation.

LE PUBLIC REÇU

- ✓ Personnes en souffrance psychologique de par leurs situations personnelles.
- ✓ Personnes ayant des symptômes nécessitant un suivi psychologique et un soutien médicamenteux (insomnies, angoisses...).
- ✓ Personnes qui nécessiteraient un suivi en psychiatrie en lien avec l'équipe Mobile Précarité de l'ASM13.
- ✓ Personnes déjà suivies et sous traitement médicamenteux.
- ✓ Certaines personnes non suivies présentant des symptômes et nécessitant une orientation en psychiatrie.
- ✓ Personnes présentant des dépendances diverses. Pour ces personnes, une prise en charge pluridisciplinaire est proposée lorsqu'elles en expriment le souhait..



LES DONNÉES 2017

- ✓ **238 entretiens formel au total menés**
 - ✓ dont 69 personnes différentes reçues en entretien au moins une 1ère fois;
 - ✓ et 28 personnes reçues 3 fois ou plus (besoin de soutien ponctuel ou plus soutenu).
- ✓ De très nombreux échanges informels hors du bureau

Entre les entretiens et les discussions informelles, environ 90 personnes au total sont repérées par la psychologue

LES ÉVOLUTIONS DE 2017

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'HÉBERGEMENT

Après avoir été votée en 2015 et préparée en 2016, la participation financière à l'hébergement pour les personnes qui ont des ressources a été mise en place en septembre 2017. Elle a pour objectif de :

- ✓ accompagner les personnes vers davantage d'autonomie en leur permettant de devenir actrices de leur hébergement ;
- ✓ valoriser la contribution de chacun ;
- ✓ accompagner les personnes à apprendre ou réapprendre la gestion du budget personnel ;
- ✓ inscrire les personnes dans un principe de réalité.

Cette contribution a été très bien perçue par l'ensemble des personnes hébergées. **Sur les 310 personnes hébergées en 2017, 144 avaient des ressources. 80% d'entre eux s'acquittent régulièrement de cette participation.** Parmi les 20% qui ne payent pas : 10% sont hospitalisés et 10% refusent de payer. Pour ces derniers, un travail éducatif est élaboré afin de les accompagner à comprendre en quoi cette participation est un levier pour leur insertion, ainsi que pour leur rappeler leurs obligations.

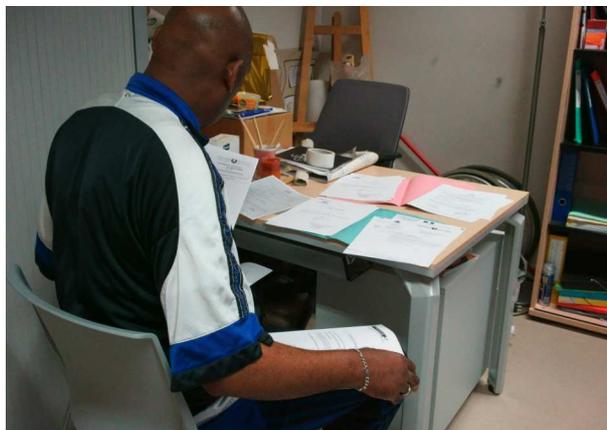
L'ACCÈS À LA LAVERIE POUR LES PERSONNES SANS RESSOURCES

Un élément important pour « prendre soin de soi » est de pouvoir avoir des habits propres. Un partenariat avec une laverie du quartier a donc été mis en place et permet aux hébergés sans ressources de bénéficier de jetons, qu'ils obtiennent auprès de leur travailleur social, et qui leur permettent chaque mois de faire 2 lavages et 2 séchages dans cette laverie.



LES PROJETS PERSONNELS INDIVIDUALISÉS

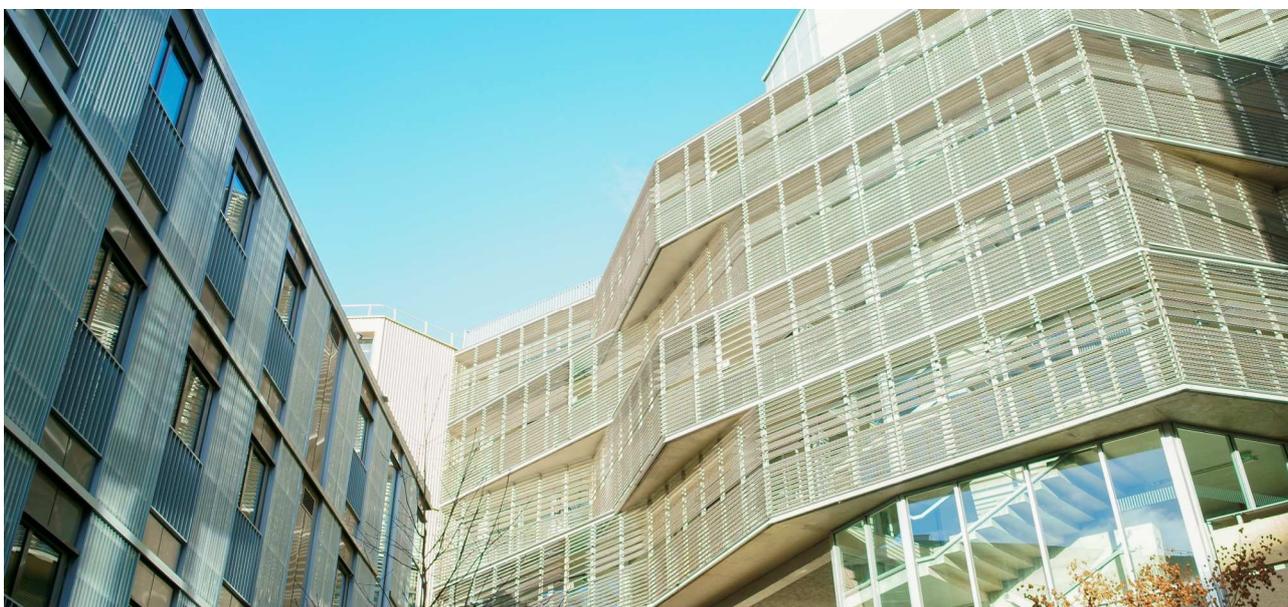
Le contrat de séjour engage l'association à proposer « un accompagnement social global et la mise en œuvre des moyens afin de développer [leur] projet personnel ». Ce dernier est élaboré avec chaque personne hébergée. Il précise les objectifs et les moyens de l'accompagnement en fonction des attentes et des besoins de la personne. Ces objectifs s'articulent autour de thématiques telles que le logement, l'emploi, les ressources, le bien-être, la santé, l'accès aux droits, la famille, etc.



LES VISITES DE CHAMBRE TRIMESTRIELLES

Une fois par trimestre, agents d'accueil, travailleurs sociaux et équipe de direction organisent sur une journée une visite de l'ensemble des chambres avec pour objectif de réaliser l'état de lieux de chaque chambre et unité de vie et de s'assurer que les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. En fonction de ce qui a été constaté pour chaque hébergé, les travailleurs sociaux peuvent ensuite intervenir auprès des personnes.

3 journées de visite des chambres ont été organisées en 2017. Il a été constaté que seule une vingtaine de situations était réellement problématiques. De plus, les hébergés ont identifié ce rendez-vous comme une occasion de faire un grand ménage régulier.



LE PROJET LIVRE/EXPO « LÀ, EN ATTENTE »: UN ÉVÈNEMENT 2017

Le projet « Là, en attente » est celui de deux artistes : la photographe Adine Sagalyn et l'écrivain Annik Hémary, qui, par l'intermédiaire des travailleurs sociaux, sont venus au Refuge rencontrer une cinquantaine de personnes hébergées afin de:

- ✓ faire des portraits photos et écrits;
- ✓ mettre en lumière les parcours et les histoires de chacun.

Ce projet participe à la valorisation des personnes qui ont participé mais aussi à la déconstruction des préjugés sur les personnes que nous accueillons. De plus, cette exposition encourage la société à porter un autre regard sur eux.

Ce projet a été exposé en octobre 2017 à la mairie du 13^{ème} arrondissement. Il est prévu que d'autres expositions aient lieu et qu'un ouvrage soit édité en 2018.

LE PUBLIC 2017

310 personnes différentes hébergées

49 entrées

55 sorties

Mieux connaître notre public pour lui proposer un accompagnement adapté

Le Refuge est un centre d'hébergement inconditionnel ; les deux critères exclusifs pour pouvoir l'intégrer sont d'être un homme, et d'être majeur.

Ainsi, au sein de l'établissement se côtoient des hommes aux parcours divers et aux multiples difficultés. Cette diversité se retrouve dans la situation administrative des hébergés : nombre d'entre eux ont ce que l'on appelle une "situation administrative précaire" et ne peuvent ainsi prétendre à aucun minima sociaux, n'ont pas le droit de travailler et ne peuvent accéder au logement.

En 2017, l'âge moyen des hébergés était de 51 ans. La population du Refuge est relativement "âgée". En effet, 68% des hébergés en 2017 avaient plus de 46 ans.

Une des conséquences principales de ce vieillissement de la population et des difficultés à trouver des lieux de vie adaptés, est que les personnes fragiles décèdent au Refuge, et que l'accompagnement à la fin de vie fait donc partie intégrante de l'accompagnement proposé par l'équipe sociale.

54 %des personnes hébergées en 2016 étaient sans ressources. Pour la plupart, cette absence de ressources est liée à leur situation administrative. Pour les autres, cette absence de ressources est souvent liée au non recours à leurs droits, ou à la difficulté à se maintenir dans le « système », souvent conséquence d'une perte d'autonomie liée à un long parcours d'errance.

DURÉES DE SÉJOUR ET SORTIES EN 2017

55 personnes ont quitté le refuge en 2017.

Les personnes qui souhaitent accéder à un logement appartiennent de l'un de ces deux profils:

- ✓ certaines sont très autonomes, ont déjà des expériences locatives et son tout à fait en « capacité d'habiter » (investir un logement, l'entretenir, payer son loyer et ses factures régulièrement, se faire à manger, etc.). Pour ces personnes, l'accompagnement va donc être principalement orienté sur les démarches pour accéder à un logement privé ou à un logement social
- ✓ d'autres personnes peuvent avoir envie – ou besoin, d'être dans des logements dits « adaptés », où elles bénéficieront encore d'un accompagnement social de proximité afin de les accompagner dans leur autonomie nouvelle.

Passer d'une structure d'hébergement à un logement autonome n'est pas uniquement une question de démarches et d'accès aux dispositifs. En effet, certaines personnes hébergées ont connu de longs parcours d'errance, de nombreuses ruptures d'hébergement ou de logement et peuvent n'avoir jamais été en logement autonome ou ne pas y avoir été depuis de nombreuses années. Elles peuvent alors avoir certaines appréhensions quant à l'occupation d'un logement et avoir besoin d'être accompagnées à ce que l'on appelle le «savoir habiter ».

Motif de sortie		2017
Sorties « positives »	Logement (privé ou public)	7
	Logement adapté (pension de famille, résidence sociale, FJT, etc.)	1
	Hébergement	10
	Dispositif personnes âgées	4
	Hospitalisation	2
	Retour volontaire au pays	6
	Départ volontaire pour travail autre région	2
	Départ volontaire sans motif	6
	TOTAL	38
Sorties « négatives »	Fin de prise en charge sans solution de sortie	4
	Obligation de quitter le territoire français	3
	Détention	1
	Décès	9
	TOTAL	17
TOTAL		55

Les travailleurs sociaux accompagnent petit à petit les personnes pour lever les freins et leur permettre de mener à ben leurs projets. Ces freins sont divers : il y a d'abord les obstacles propres à la spécificité du public accueilli au Refuge, tels que le fait d'être en situation irrégulière, de ne n'avoir aucunes ressources, d'avoir des besoins liés à l'âge ou à l'état de santé, etc.

69 % des personnes sont sorties soit dans un dispositif plus adapté soit suite à une décision personnelle.

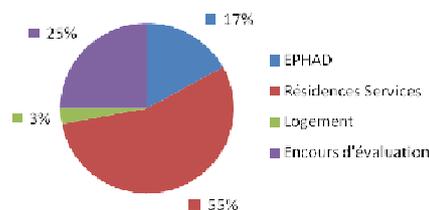
Cependant, il y a aussi ces sorties qui n'aboutissent pas nécessairement à un nouvel hébergement, il peut s'agir d'un placement en détention, d'une exclusion suite à des faits de violence, ou encore d'un décès.

L'ORIENTATION DES PERSONNES ÂGÉES

En Juin 2017, le Refuge a intégré le dispositif Interface (GIP Samusocial de Paris). Un travailleur social, mis à disposition, accompagne nos travailleurs sociaux dans leur travail avec les personnes éligibles à des dispositifs pour personnes âgées. Ensemble, ils font le diagnostic des situations, rencontrent les personnes, leur expliquent les différents dispositifs existants, visitent des établissements, élaborent des dossiers de candidature et accompagnent les personnes jusqu'à ce qu'elles soient bien installées dans leur nouveau lieu de vie.

- ✓ **48 personnes ayant plus de 65 ans entre juin et décembre 2017**
- ✓ **32 personnes éligibles au dispositif Interface**
- ✓ **23 personnes qui ont été rencontrées par l'intervenant Interface**

Orientations préconisées pour les personnes éligibles au dispositif Interface



L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES DERNIERS JOURS DE LA VIE

Au regard de la moyenne d'âge des personnes hébergées et de leurs pathologies (diabète, cancer, hépatite, tuberculose, etc.), le Refuge connaît chaque année un nombre important de décès. L'accompagnement à la fin de vie fait donc partie intégrante de l'accompagnement proposé.

9 personnes hébergées au Refuge sont décédées en 2017.

Accompagner Monsieur B. jusqu'à la fin de sa vie

L'accompagnement à la fin de vie est complexe tant émotionnellement, qu'humainement et qu'administrativement.

Suite à une rupture familiale, Monsieur B. a connu une longue période de précarité (chômage, alcoolisme, rue, isolement...) jusqu'à son arrivée aux OMDP en 2011. Ces années difficiles ont eu un impact important sur sa santé, et notamment sur le plan cognitif. Il a alors été placé sous tutelle afin de l'aider à gérer sa retraite. Pour cela, nous avons dû préparer des rendez-vous avec les psychiatres, rencontrer le juge pour prononcer la mesure, puis nous rendre plusieurs fois à l'établissement de tutelle pour lancer le processus.

En 2017, une maladie grave a été diagnostiquée. C'est alors qu'il a fallu l'accompagner vers la fin de vie:

- ✓ *des accompagnements réguliers à l'hôpital et des rencontres avec les médecins, (pour lesquels j'allais chercher Monsieur dans ses « points de chute » habituels, notamment au jardin du Luxembourg et à la gare de Lyon, lorsqu'il oubliait ses rendez-vous (conséquence de sa pathologie) ;*
- ✓ *la mise en place d'un protocole de suivi avec l'infirmier, en tenant compte des habitudes pour le soutenir dans son hygiène corporelle (rasage, douche, traitement contre les poux de corps, laver le linge...);*
- ✓ *l'installation de Monsieur en chambre seule avec un passage hebdomadaire du chantier d'insertion pour l'assister dans le nettoyage de la chambre.*

Lorsque Monsieur a été hospitalisé pour de la longue durée il a fallu lier des contacts avec la nouvelle équipe soignante et organiser des visites régulières réparties entre la tutelle, des bénévoles des OMDP et moi-même.

Monsieur est décédé après quelques semaines d'hospitalisation. Nous avons ensuite organisé ses obsèques dans le « carré Mie de Pain » au cimetière de Thiais, annoncé le décès aux autres personnes hébergées, préparé un temps d'échange au Refuge, contacté le collectif des morts de la rue, etc.

Monsieur ayant émis le souhait de ne pas vouloir reprendre contact avec sa famille, toute cette partie de l'accompagnement n'a pas été fait. »

PIERRE-EDOUARD BANCEL, TRAVAILLEUR SOCIAL

LE FOYER POUR FEMMES



UN PRÊT DE LA VILLE DE PARIS

Le bâtiment est mis à disposition par la Ville de Paris qui en est propriétaire. A terme, il est destiné à un autre usage que l'hébergement, dans un délai non précisé. Il s'agit donc d'une structure d'hébergement dite « intercalaire ».

A PROXIMITÉ DU SITE FOURIER

La proximité du site Fourier (et de son centre d'hébergement) permet une mutualisation de moyens:

- les repas sont pris au réfectoire du site Fourier, néanmoins, des aliments pour le petit déjeuner sont disponibles sur place;
- les personnes accueillies peuvent accéder également à l'infirmerie et au plateau de consultations médicales;
- le vestiaire...

Les repas étant assurés au réfectoire, les femmes accueillies doivent être en situation de pouvoir accepter la mixité hommes/femmes et de se déplacer jusqu'au Refuge pour manger.

UN CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR FEMMES

Les OMDP ont été sollicitées par l'Etat et la ville de Paris pour assurer la gestion d'un centre d'hébergement d'urgence pour femmes. Le centre a été ouvert le 12 novembre 2016. La mission de la structure relève de l'hébergement d'urgence et consiste à assurer un accueil et un hébergement, avec un principe de non remise à la rue.

CO-FINANCÉ PAR L'ÉTAT ET VILLE DE PARIS

Les travaux d'investissements sont financés à 20 % par l'État et 80 % par la Ville de Paris, pour 200 000 euros. L'association a aménagé les locaux avec ses mobiliers en stock dont notamment le mobilier offert par un hôtel de luxe. Ce mobilier a été complété ponctuellement par des achats de l'association. Des voisins ont proposé de fournir les ordinateurs.

1000M² ORGANISÉ EN TROIS ÉTAGES

Au rez-de-chaussée, la structure peut accueillir 11 femmes à mobilité réduite, à l'exception de fauteuil (pas de rampe d'accès). Les deux étages sont desservis exclusivement par des escaliers.

Les femmes sont réparties de la façon suivante :

- Rez-de-chaussée: femmes obèses ou à mobilité réduite, à l'exception des fauteuils. Les femmes identifiées par les Œuvres de la Mie de Pain seront accueillies prioritairement dans cet espace.
- Première étage: les chambres sont essentiellement à trois ou quatre lits.
- Le dernier étage est en chambre double, avec une chambre individuelle. Il est dédié aux femmes les plus en difficulté notamment ayant des problèmes d'hygiène, des problèmes d'addiction ou des troubles psychiques.



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les femmes sont reçues en entretien individuel par les travailleurs sociaux au moins une fois par mois. A cette occasion, un point sur leur demande d'orientation est réalisé et les fiches SIAO et les demandes d'ouvertures de droits sont mises à jour.

En dehors de ces temps d'entretien très formalisés, comme ceux avec la psychologue, il existe une réelle implication des salariés dans la vie collective et l'accompagnement vers l'extérieur. Ainsi des ateliers sont proposés par les salariés en réunion de service, leur utilité est débattue et la mise en place est conditionnée par le positionnement d'un salarié comme référent.

Ainsi, en 2017, différents ateliers ont eu lieu : gym douce, karaoké, maquillage, art plastique, coiffure, cuisine (en lien avec le refuge). Des partenariats existent avec des centres d'animations aux alentours (Poterne des Peupliers, Daviel).



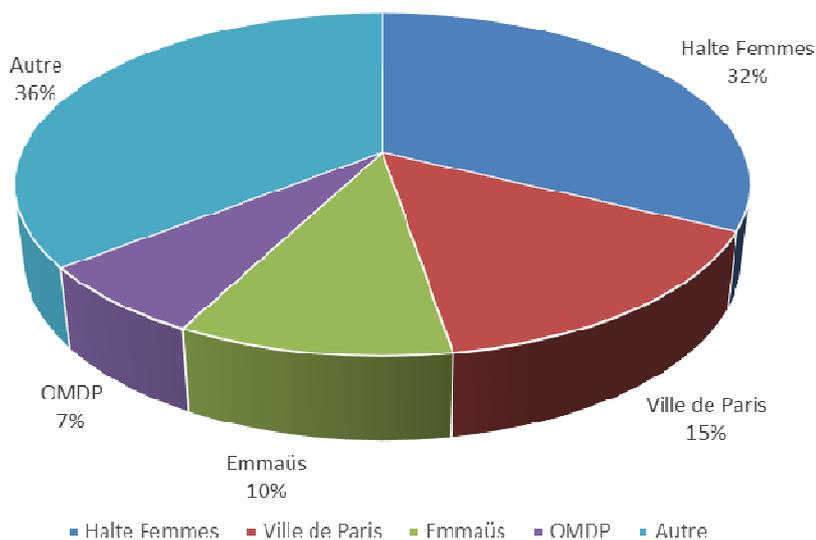
L'ORIENTATION

Les places sont gérées par le SIAO Urgence Paris.

Le principal partenaire orienteur est la Halte Femmes (avec 19 femmes actuellement hébergées). Neuf personnes accueillies ont été orientées par les services du CASVP (PSA ou polyvalence de secteur), six par l'association Emmaüs et quatre par les Œuvres de la Mie de Pain. Vingt-et-une femmes hébergées nous ont été orientées par d'autres prescripteurs (FTDA, Armée du Salut, GIP Samusocial de Paris...).

Au-delà de l'orientation, certaines femmes continuent de fréquenter les structures prescriptrices, que ce soit pour l'accompagnement social (en lien avec les travailleuses sociales du Foyer), pour certains services (domiciliation...) ou par habitude.

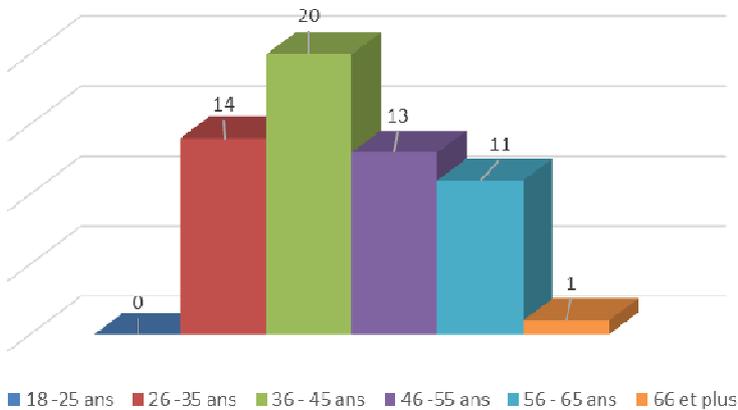
Provenance des femmes hébergées au Foyer au 31/12/2017



L'ACTIVITÉ EN 2017

Les données présentées concernent 59 femmes présentes en décembre 2017.

Âge des femmes hébergées au 31/12/2017

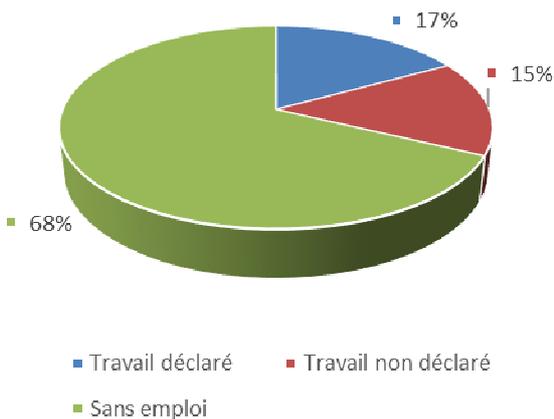


L'âge moyen des femmes présentes au 31/12/2017 était de 44 ans. Les femmes de 30-44 ans représentaient plus de la moitié des personnes hébergées. 8 femmes avaient plus de 60 ans, dont une a 80 ans.

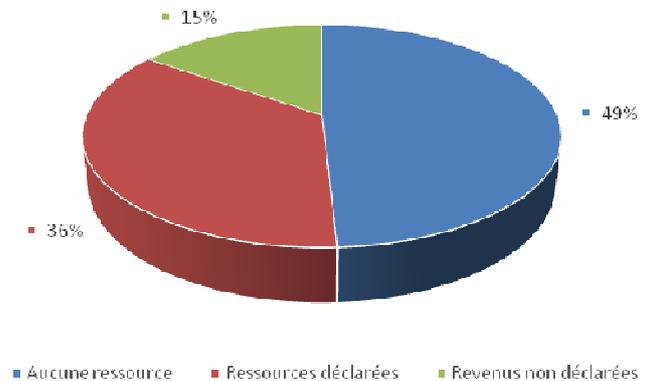
Parmi les femmes présentes, 40 se déclaraient sans emploi, dix étaient salariées et neuf travaillaient de façon non déclarée.

Concernant les ressources, 21 femmes avaient des ressources déclarées (revenus ou aides sociales), neuf avaient des revenus non déclarés et 29 n'en possédaient pas du tout.

Situations liées au travail des femmes hébergées au Foyer au 31/12/2017



Ressources des femmes hébergées au 31/12/2017



Sur le plan de l'accès aux soins, 55 femmes bénéficiaient de la CMU ou de l'AME ou étaient dans l'attente du traitement de leur dossier. Quatre personnes hébergées étaient sans couverture médicale.

26 femmes, soit près de la moitié des personnes hébergées, indiquaient avoir un suivi médical régulier (hôpitaux, associations, services libéraux). Par ailleurs, plusieurs femmes avaient un suivi régulier auprès de la psychologue du Foyer Femmes.

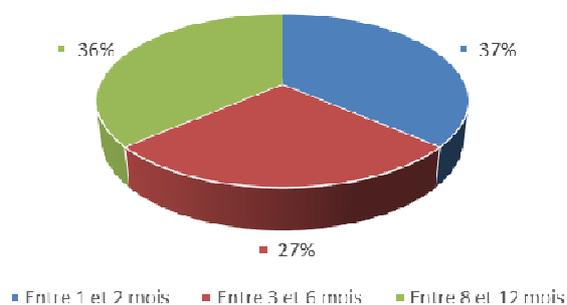
LES SORTIES EN 2017

En 2017, 33 femmes ont quitté le Foyer. Parmi elles, onze sont parties volontairement soit chez des tiers, soit dans une autre ville, soit dans le parc privé. Nous avons prononcé cinq fins de prise en charge pour absence de plus de cinq nuitées non justifiée et six réorientations vers d'autres CHU via le SIAO Urgence Paris.

Onze femmes ont obtenu une orientation en hébergement pérenne ou en logement adapté : cinq en CHRS, deux en CHS, deux en résidence sociale, une en logement de transition et une en ACT.

Les femmes orientées par le SIAO Insertion sont, entre leur entrée et leur sortie, restées en moyenne 160 jours, soit environ six mois. Quatre femmes ont passé entre un et deux mois, trois sont restées entre trois et six mois et quatre sont restées entre huit mois et un an.

Durée de séjour en 2017 - Foyer Femmes





MISSION LOGER DE FAÇON ADAPTÉE

Amener vers le logement autonome des personnes en situation de précarité, par un accueil dans une structure associant accompagnement individuel et collectif





DES ESPACES COLLECTIFS, DES LIEUX DE VIE

- la grande salle polyvalente du FJT: est une grande salle qui a été ré-aménagée et renommée « espace Kfé ». C'est un lieu de partage informel et de convivialité. Des actions thématiques (santé, numérique, sport, culture) sont organisées au sein de cet espace, en prenant compte cet esprit « Kfé »
- les jardins de la Villa et du FJT
- le patio de la Villa
- la salle d'activités de la Villa
- la bibliothèque du FJT
- le jardin suspendu de la Villa
- les deux salles informatiques du FJT et de la Villa
- la boutique solidaire de la Villa.

Les actions sont programmées du lundi au samedi en fin de journée (entre 19h et 23h) et en général tout au long de l'année.

Les actions collectives regroupent en moyenne 7 participants par structure. En revanche, les gros événements peuvent avoir une forte fréquentation (environ 50-60 participants quand il s'agit des grandes fêtes collectives qui se déroule en été et durant les fêtes de Noël).

LE PÔLE BOBILLOT— MARTIN BERNARD

LES ACTIONS COLLECTIVES DU

PÔLE LOGEMENT ADAPTÉ

Depuis la constitution du pôle logement adapté, en juin 2016, la réorganisation des actions collectives des deux établissements a permis aux équipes de professionnels (salariés et bénévoles) de proposer des activités aux résidents dans la cohérence, l'esprit de partage intergénérationnel, la solidarité, le dynamisme et la créativité.

La mutualisation des actions et des moyens au service des personnes accueillies est l'un des points d'originalité de ce pôle que l'on qualifie de pôle logement adapté intergénérationnel.

Il regroupe deux structures, le Foyers de Jeunes Travailleurs Paulin Enfert et la Villa de L'Aube (pension de famille et résidence sociale). Le pôle opère par une mutualisation des moyens humain et matériel au service des personnes accueillies dans une dynamique d'insertion (jeunes) et de réinsertion (adultes).

DES TEMPS POUR CHACUN

Certaines actions collectives se sont déroulées à l'extérieur des lieux de vie (sortie d'un ou plusieurs jours avec les équipes sociales). Le choix des événements s'appuie sur les intérêts des personnes accueillies, les conseils de vie sociaux, les événements sportifs, culturels, la prévention en santé, les événements nationaux (ex: journée internationale des Droits des Femmes, prévention des conduites à risques et solidarité, rencontres sportives, fête de la Gastronomie, concerts).

Les actions collectives du pôle proposées aux personnes accueillies en 2017 respectent les impératifs de chacun: ceux des jeunes du FJT, ceux des adultes de la Villa de L'Aube et ceux de la mutualisation (actions dites intergénérationnelles et solidaires). Elles sont ouvertes aux deux générations de voisins. Les objectifs sont de favoriser la socialisation et de rompre l'isolement des résidents en insertion d'une part et en réinsertion d'autre part.

UNE VARIÉTÉ D' ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives de l'année 2017 ont été riches et variées que ce soit au sein des lieux de vie ou à l'extérieur :

- ✓ Actions de découverte et de pratiques sportives : canoë-kayak, cours de natation, escalade;
- ✓ Santé : forum santé, prévention du stress avec l'association « hypno du cœur », prévention des conduites à risques avec Emergence (association de prévention contre les addictions);
- ✓ Journée internationale des droits des femmes;
- ✓ Journée de « coaching emploi » en entreprise avec la chaîne de télévision Game 1;
- ✓ Sorties halloween à la Maison hantée de Paris, au musée du Quai Branly;
- ✓ Participation au « Solidays » (action de bénévolat et de solidarité pendant 5 jours);
- ✓ Buthiers : camping et randonnée pendant un weekend;
- ✓ Rencontre avec des étudiants et visite de l'école 42;
- ✓ Repas international avec des étudiants Erasmus;
- ✓ Action de « challenge culinaires » (sensibilisation à une alimentation équilibrée, créative avec un petit budget) avec une association de nutrition;
- ✓ Repas de Noël et galette des rois solidaires.

Ces actions s'ajoutent aux :

- ✓ repas réguliers de la Villa de l'Aube;
- ✓ soirées conviviales au sein de l'espace « KFé » du FJT.

Il s'agit de moments privilégiés réunissant les personnes accueillies, les bénévoles et les professionnels pour partager en toute convivialité. Le moyenne de fréquentation est de 10 personnes dont 7 personnes accueillies par jour.

LE FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS « PAULIN ENFERT »

LA STRUCTURE

Capacité :

114 lits

répartis en 107 chambres

Dont 100 individuelles (8 adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite et 7 doubles).

Des durées de séjour : variables de trois mois à plus de deux ans pour un séjour moyen de 27 mois.

Ouvert 24h sur 24 et 365 jours par an.

Public :

Jeunes de 18/25 ans,

Statuts : apprentis, salariés, intérimaires étudiants, stagiaires de la formation professionnelle

INSTITUTIONS RÉSERVATAIRES

Préfecture DRIHL : 34 places

Ville de Paris : 16 places

Région Ile-de-France : 11 places

Solendi 1% logement FJT : 25 places

Solendi Maison Relais : 12 places

Les Œuvres de la Mie de Pain : 16 places



PORTRAIT DE CHLOÉ, RÉSIDENTE DU FJT PAULIN ENFERT

Jeune résidente de 20 ans Chloé vit au FJT Paulin Enfert depuis septembre 2017.

Elle est née à Paris dans le quartier de Tolbiac où elle a vécu jusqu'à ses 10 ans. Elle passe toute son adolescence à Lille.

Après l'obtention d'un son baccalauréat L , Chloé fait 1 an en licence de communication option « métier du livre à Lille ».

Elle quitte Lille pour Paris afin de se rapprocher de sa famille, frères et sœurs et trouver du travail.

Elle choisit le FJT Paulin Enfert tout d'abord car il est situé dans le quartier de son enfance. De plus son frère qui a été résident au FJT il y a 10 ans , lui a fortement conseillé.

Depuis qu'elle est au FJT, Chloé à deux grands objectifs : Reprendre ses études en communication puis devenir assistante de communication.

Quotidiennement, elle entreprend des démarches dans ce but : Recherche sur internet, postuler aux annonces, démarche spontanée, forum ...

Le point fort du foyer : « le foyer c'est positif. On nous aide professionnellement à trouver du travail et autre. C'est très convivial ».

Chloé aime la danse africaine, elle s'entraîne avec ses copines. Etant très active, elle participe dès qu'elle peut aux évènements (actions collectives) du FJT.

LE PUBLIC DU FJT EN 2017

143 PERSONNES ONT RÉSIDÉ AU FJT EN 2017

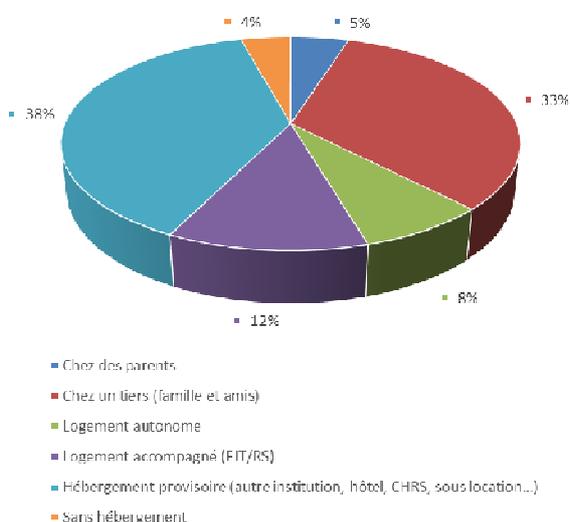
DONT 39 NOUVEAUX RÉSIDENTS

73 % des résidents du FJT, en 2017, étaient des hommes et 72% des nouveaux résidents sont des hommes.

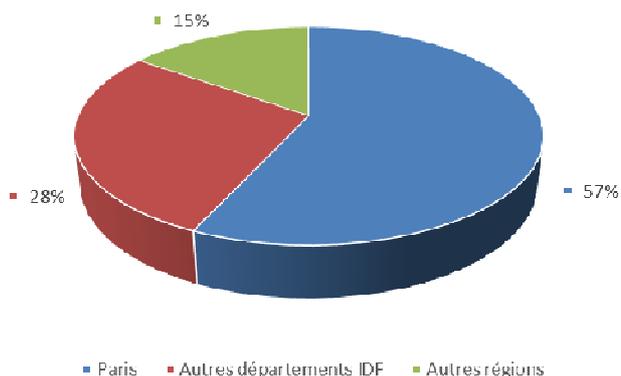
L'âge moyen des résidents du FJT en 2017 était de 23 ans.

57% des résidents, en 2017, étaient domiciliés à Paris avant d'entrer au FJT.

Logement / Hébergement avant admission



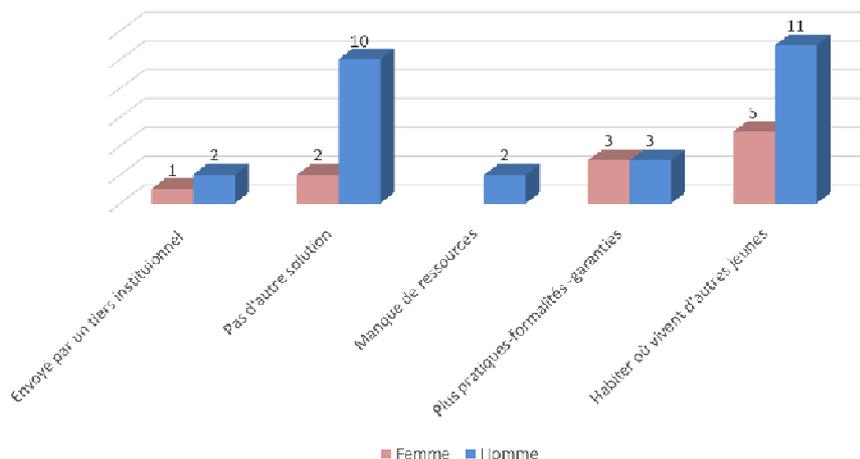
Domiciliation d'origine des résidents en 2017



49 % des nouveaux résidents en 2017 ont cherché un logement suite à une rupture familiale ou institutionnelle. Il est à noter que 38% des jeunes vivaient dans un hébergement provisoire (38%) ou chez un tiers (33%) avant d'intégrer le FJT. 38 % voulaient se rapprocher du lieu de formation ou de travail. Pour 8 %, il s'agissait d'une mesure éducative. Enfin, 5 % souhaitaient être plus indépendants. Cet ordre de priorité est indépendant de tout genre.

Les deux principales raisons du choix de vivre au sein d'un FJT sont, tant pour les hommes que pour les femmes, « habiter où vivent d'autres jeunes » alors que pour les hommes vient en second « pas d'autre solution » et pour les femmes les garanties et la sécurité qu'offrent un FJT.

Raison du choix de ce type de logement en 2017



SITUATION PROFESSIONNELLE ET FINANCIÈRE

DES RÉSIDENTS EN 2017

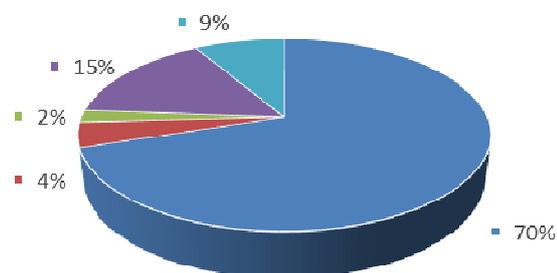
70 % des résidents avaient des revenus d'activité en entrant dans le dispositif en 2017. Plus de la moitié des résidents avait un emploi à temps plein.

15 % des résidents étaient sans revenu. Il s'agit notamment des jeunes pris en charge par l'ASE et Urgence Jeunes.

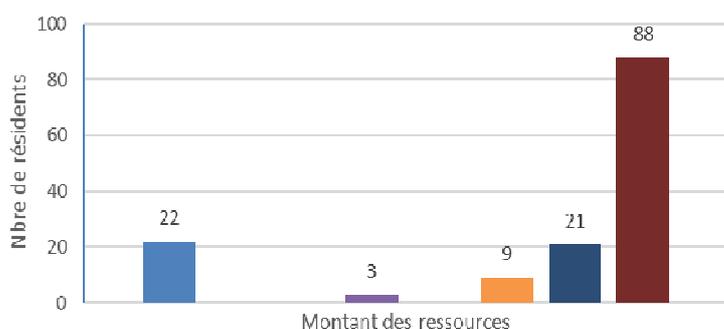
Seuls 29 % des jeunes étaient en formation ou étudiants.

61 % des résidents avaient un revenu mensuel supérieur à 800€.

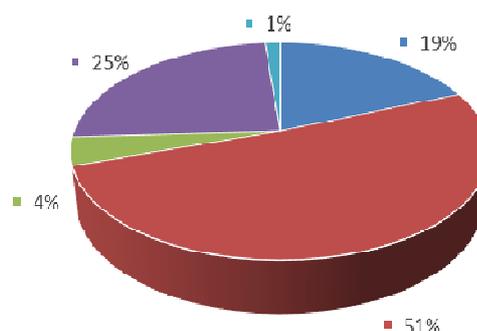
Sources de revenus des résidents en 2017



Montant des ressources - 2017



Situation professionnelle des résidents en 2017



L'ACCOMPAGNEMENT

Pendant leur séjour au sein du FJT, les jeunes peuvent s'appuyer sur l'équipe de professionnels de la structure pour les accompagner et les soutenir.

Ainsi, en 2017:

- ✓ 4 à 6 jeunes étaient suivis par le psychologue;
- ✓ 36 voyaient régulièrement un éducateur spécialisé (880 entretiens);
- ✓ 72 voyaient régulièrement un animateur (1 760 entretiens).

L'ouverture de l'espace K'fé a permis de développer la vie collective de l'établissement en faveur des jeunes et de leurs voisins de la Villa de l'Aube.

Ainsi 264 activités de groupe ont été organisées: (K'fé philo, K'fé santé, K'fé sport, K'fé numérique...) ainsi que des sorties hors les murs (foot en salle, escalade, camping à la base de loisirs de Buthiers, yoga, boxe...).

Certains jeunes ont été accompagnés dans le cadre de visites de logement et de rencontres avec les partenaires dans le cadre de suivis sociaux partagés et assurés conjointement avec les salariés du FJT. 10 de ces accompagnements ont été comptabilisés en 2017.

LES ENTRÉES EN 2017

En 2017, nous avons reçu 76 candidatures et procédé à 52 entretiens de pré-admission.

71% des demandes étaient des démarches individuelles (demande effectuée directement par la personne auprès du FJT). Les autres émanaient des réservataires.

39 nouvelles personnes ont été admises en 2017, soit 51 % des demandes.

Les candidatures refusées se justifient soit parce que l'accompagnement proposé ne correspond pas aux besoins (71 %) soit parce que la personne a finalement refusé (29 %).

LES SORTIES EN 2017

39 jeunes sont sortis en 2017. Plus de la moitié a accédé à un logement autonome.

La durée moyenne de séjour est d'environ 2 ans et 4 mois.



- Logement autonome avec bail direct
- Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel, hébergement d'urgence)
- Autre FJT, RS
- Dispositif social d'hébergement (CHRS)

Il n'existe pas, à proprement parler, de service de suivi après la sortie du dispositif. Mais, 4 personnes ont été accompagnées pendant quelques mois après leur sortie.



LA VILLA DE L'AUBE

LA PENSION DE FAMILLE

Capacité: 30 lits en studio individuel.

Durée du séjour : à terme non défini, ne pouvant excéder l'âge de la retraite.

Public accueilli :

- ✓ Personnes particulièrement isolées;
- ✓ Personnes âgées de 40 à 60 ans (à l'entrée);
- ✓ Personnes seules ou en couple, sans enfant à charge;
- ✓ Personnes de toutes nationalités, en situation régulière;
- ✓ Personnes bénéficiant obligatoirement de quelques ressources, généralement les minima sociaux : RMI, AAH, petit salaire, ASSEDIC, leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » du loyer;
- ✓ Personnes remplissant les conditions d'obtention de l'APL foyer.

LA RÉSIDENCE SOCIALE

Capacité: 15/17 lits en studio individuel.

Durée du séjour : 6 mois renouvelable une fois

Public accueilli :

- ✓ Personnes en difficulté d'insertion;
- ✓ Personnes âgées de 26 à 40 ans;
- ✓ Personnes seules ou couples, sans enfant à charge;
- ✓ Personnes de toutes nationalités, en situation régulière;
- ✓ Personnes bénéficiant obligatoirement de quelques ressources, généralement les minima sociaux : RMI, AAH, petit salaire, ASSEDIC, leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée.



MONSIEUR C., RÉSIDENT DE LA VILLA DE L'AUBE

Avant d'arriver à la Villa, Monsieur C. a été hébergé dans un centre d'accueil de demandeurs d'asile à Paris. Il a été pris en charge par l'équipe de la Villa de l'Aube en Août 2015.

Monsieur C. a trouvé une certaine stabilité et a l'espoir de réaliser sa réinsertion grâce à son accompagnement social et professionnel (accès progressif aux droits) avec son référent (travailleur social) dans son lieu de vie.

Très engagé dans son projet de vie, Monsieur C. a appris à respecter ses rendez vous et à être ponctuel. Il participe de manière régulière aux différentes activités du pôle (repas collectifs à la Villa, rencontres sportives, sorties Cinéma, projection de vidéos). Ses objectifs sont atteints pour une grande partie depuis son séjour car il a repris ses études et a obtenu un baccalauréat Professionnel en Electricité.

Il travaille actuellement en CDI au sein de la RATP. Il est en attente d'une proposition de logement social qui ne devrait pas tarder à arriver suite à sa demande instruite dans le cadre des Accords collectifs. Monsieur C. a pour projet de s'installer dans son nouveau logement autonome, puis de se marier et de fonder une famille.

LE PUBLIC DE LA VILLA DE L'AUBE EN 2017

45 PERSONNES ONT RÉSIDÉ À LA VILLA DE L'AUBE EN 2017

DONT 5 NOUVEAUX RÉSIDENTS

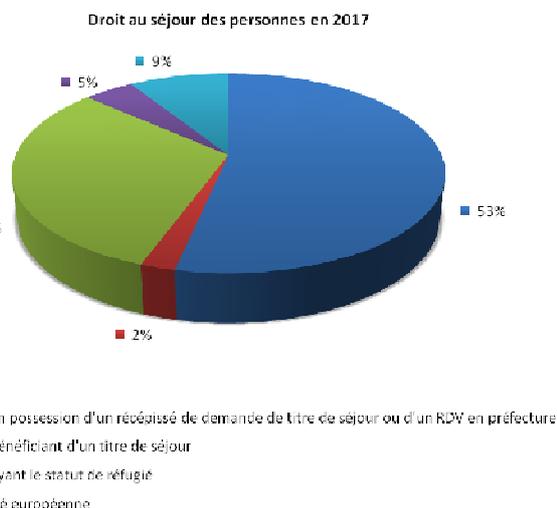
69 % des résidents de la Villa de l'Aube, en 2017, sont des hommes. Il en est de même pour les nouveaux résidents.

L'âge moyen des résidents de la Villa de l'Aube en 2017 était de 51 ans.

Les 5 nouveaux résidents vivaient dans un hébergement provisoire.

Toutes les personnes présentes possédaient un titre de séjour sauf une qui était en cours de démarche.

58 % des résidents étaient affiliés au régime général de la sécurité sociale, les autres avaient la protection universelle maladie (PUMa). Tous disposaient d'une complémentaire (CMU-c à 71 %).



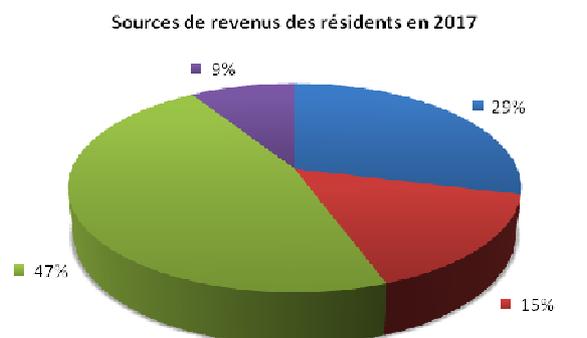
SITUATION PROFESSIONNELLE ET FINANCIÈRE

DES RÉSIDENTS EN 2017

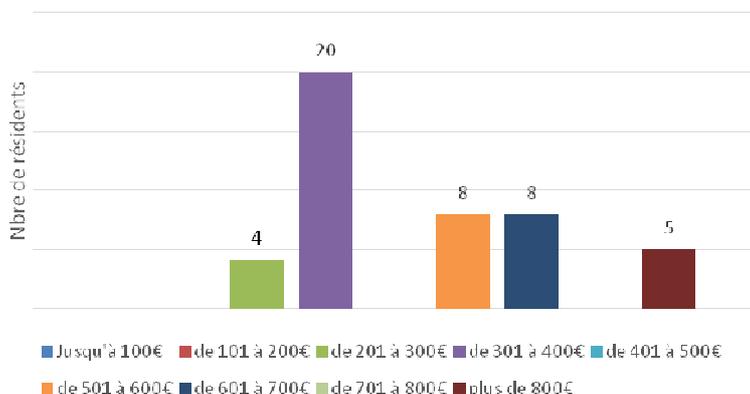
29 % des résidents avaient des revenus d'activité entrant dans le dispositif en 2017. Mais 62 % des résidents étaient sans activité et touchaient soit des revenus de remplacement soit le RSA.

1 personne suivait une formation.

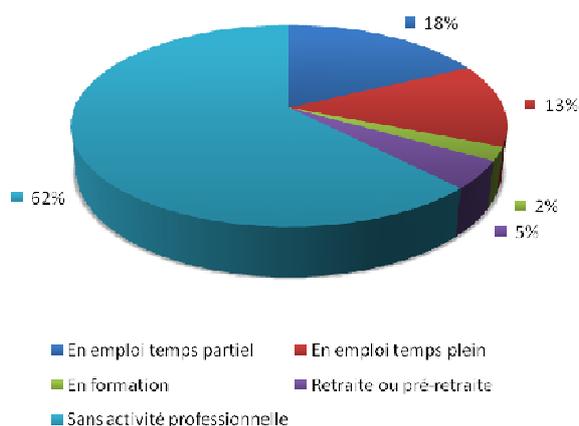
Le revenu moyen était de 486 €.



Montant des ressources - 2017



Situation professionnelle des résidents en 2017



L'ACCOMPAGNEMENT

Pendant leur séjour au sein de la Villa de l'Aube, les personnes peuvent s'appuyer sur l'équipe de professionnels de la structure pour les accompagner et les soutenir.

Ainsi, en 2017:

- ✓ 11 personnes ont été suivies par le psychologue (101 entretiens).
- ✓ 45 ont vu régulièrement un travailleur social (1 320 entretiens).

Ainsi 200 activités de groupe ont été organisées: 4 repas collectifs / semaine, activités du FJT (intergénérationnelles), atelier numérique, journée de la gastronomie, action coiffeur, collectes/dons alimentaires deux fois par semaine, loto organisé par des bénévoles, pots d'accueil et de départ, fête d'été et de fin d'année, forum santé en lien avec le FJT...

Les personnes peuvent être accompagnées dans le cadre de leurs démarches à l'extérieur. 40 accompagnements ont été comptabilisés en 2017.

16 résidents participaient à l'économie domestique de façon régulière et 7 le faisaient de façon aléatoire.

LES ENTRÉES EN 2017

En 2017, nous avons reçu 13 candidatures et procédé à 26 entretiens de pré-admission (plusieurs entretiens par personnes peuvent être nécessaires).

5 nouvelles personnes ont été admises en 2017, soit 38 % de réponses.

Les personnes étaient orientées, via le SIAO, un centre d'hébergement, les services sociaux de la ville et un accueil de jour.

Les candidatures refusées se sont justifiées soit parce que l'accompagnement proposé ne correspondait pas aux besoins (pour 1 personne) soit parce que la personne a finalement refusé (7 personnes).

LES SORTIES EN 2017

7 personnes sont sorties en 2017. 6 ont obtenu un logement autonome et 1 est retournée dans un hébergement précaire.

La durée moyenne de séjour est d'environ 6 ans.

Il n'existe pas, à proprement parler, de service de suivi après la sortie du dispositif. Mais, 4 personnes ont été accompagnées pendant quelques mois après leur sortie.



MISSION INSÉRER PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

*Agir pour remettre dans le travail
les personnes éloignées de l'emploi*



LES CHANTIERS D'INSERTION

ACCOMPAGNER DES SALARIÉS EN INSERTION

Pour remplir la mission d'accompagnement des personnes en situation précaire dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, l'association Les Œuvres de la Mie de Pain met en œuvre trois dispositifs dont deux chantiers d'Insertion (ACI) :

- ✓ un chantier d'insertion remobilisant conventionné pour 34 postes en insertion, à entrée et sortie permanente, ayant comme métier support le nettoyage de locaux et le blanchissage de linge (depuis 2002).
- ✓ un chantier d'insertion qualifiant, conventionné pour 24 postes pour les sessions 2016 - 2017 et 2017—2018, à entrée et sortie à date, ayant comme métier support la restauration collective (depuis 2013).



LES MISSIONS

Avec ces dispositifs, le pôle Insertion par l'Activité Economique (IAE) assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Il organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation des salariés en vue de faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi (contrats de travail, formation qualifiante...).

Ainsi, **les salariés bénéficient notamment d'un accompagnement portant sur l'accès aux droits, la redynamisation, la levée des freins à l'insertion, l'apprentissage/réapprentissage d'un rythme de vie professionnelle, des droits et des devoirs, des codes de l'entreprise, ainsi que la construction d'un projet professionnel.**

L'ÉQUIPE ENCADRANTE

L'équipe permanente des chantiers d'insertion se composait en 2017 de :

- ✓ 1 directrice de pôle;
- ✓ 1 chargée de gestion;
- ✓ 2 conseillères en insertion sociale et professionnelle (CIP);
- ✓ 5 encadrants techniques.



CHANTIER D'INSERTION REMOBILISANT « NETTOYAGE »

LES OBJECTIFS

Ce chantier a pour objectif la remobilisation de salariés dans un environnement professionnel et l'accompagnement vers le retour à l'emploi. Le bénéficiaire du dispositif est recruté en CDD d'insertion (CDDI) de six mois renouvelable jusqu'à 2 ans.



Dans le cadre de leur contrat de travail, les salariés en insertion remplissent les missions suivantes :

- ✓ le nettoyage et l'entretien des parties communes et bureaux de l'ensemble des structures des OMDP (avec la prise en charge du foyer femmes en 2017);
- ✓ la remise en état des surfaces de l'ensemble des structures des OMDP;
- ✓ le blanchissage du linge;
- ✓ se rendre aux entretiens d'accompagnement individuel;
- ✓ participer aux ateliers;
- ✓ suivre des ateliers animés par la CIP et les encadrants techniques;
- ✓ se rendre aux entretiens d'accompagnement individuel.

LE PUBLIC

46 salariés en insertion ont été accompagnés : 31 hommes et 15 femmes (la répartition est la même qu'en 2015 et 2016).

En 2017, l'ACI a recruté et accompagné **12 nouveaux salariés**.

Parmi les 46 salariés, 69% sont âgés de 26 à 50 ans, et 28% de plus de 50 ans. 1 personne a moins de 26 ans.

93,5% des salariés en insertion ont un niveau de qualification V bis et VI (inférieur au CAP/BEP).

En 2017, 8 personnes avaient le statut de réfugié. 1 personne était sous main de justice.

5 salariés ont été reconnus travailleur handicapé au cours de l'année 2017.

Les personnes accompagnées sont souvent dans une situation extrêmement précaire. Le nombre de personnes concernées semble se stabiliser (20% des personnes étaient sans ressources en 2017, 24% en 2016 et 20% en 2015). 61% des personnes accompagnées en 2017 percevaient le RSA socle.

Les situations précaires se caractérisent également par les modalités de logement. **Parmi les salariés, en 2017, 38% vivaient dans un logement précaire voire n'avaient pas d'hébergement** (sans domicile, hôtel, hébergement chez un tiers). Il est à noter que **41% des personnes étaient hébergées dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou dans une autre structure sociale (CHS). Seul 13% avait un logement autonome.** 5 salariés résidaient en Quartier Politique de la Ville (QPV).

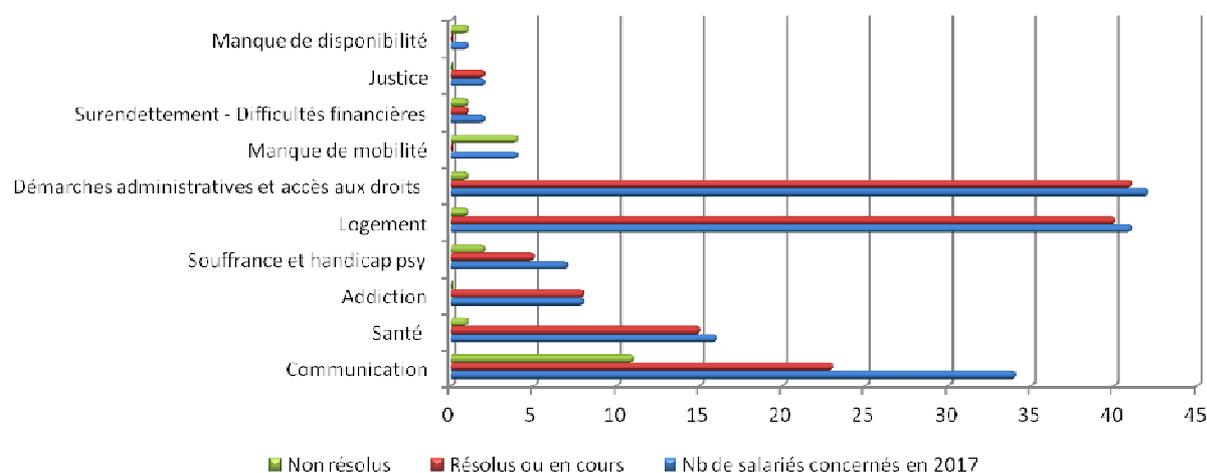


91% des salariés n'avaient pas travaillé depuis plus de 2 ans.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL EN 2017

Les 46 salariés du chantier ont rencontrés des difficultés sociales importantes, cumulées la plupart du temps.

Difficultés sociales à l'entrée en 2017



Ainsi, parmi les difficultés sociales les plus élevées, **89 % des salariés en insertion avaient des difficultés d'ordre administratif et d'accès au droit, 87 % des personnes rencontraient des problèmes de logement**, 50 % de communication, 33% de santé.

86 % des situations ont été résolues ou sont en cours de résolution.

Les difficultés linguistiques tiennent en grande partie à l'absence ou à la faible scolarisation dans le pays d'origine des salariés. Il est à noter que 11% du public était soumis à une souffrance et/ou un handicap psychique et 17% souffraient d'une conduite addictive.

La conseillère en insertion professionnelle est donc amenée à travailler au quotidien sur la résolution des difficultés sociales des salariés en insertion :

- ✓ l'accès à un logement pérenne;
- ✓ le repérage des troubles de santé (physiques et/ou mentales) ou problèmes de comportements;
- ✓ la valorisation et la confiance en soi;
- ✓ etc.

LA MISE AU TRAVAIL

La mise en situation professionnelle des salariés du chantier consiste notamment à ce que ces derniers :

- ✓ préparent le matériel nécessaire;
- ✓ utilisent des produits nettoyants ou désinfectants;
- ✓ ramassent et évacuent les déchets;
- ✓ nettoient le mobilier et les appareils sanitaires;
- ✓ nettoient les sols (thermoplastiques, carrelage, béton,...);
- ✓ assurent l'entretien quotidien;
- ✓ assurent la remise en état des locaux.

La diversité des missions proposées leur permet d'acquérir de la polyvalence au cours du contrat.

En effet, les salariés sont amenés à intervenir dans différents locaux : les bureaux et salles de réunion, les parties communes, l'espace de la salle de restaurant, la blanchisserie centrale, l'infirmerie, les chambres des résidents, etc.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Plusieurs actions ont été entreprises pour les salariés dans le cadre de leur accompagnement vers l'emploi. La CIP du chantier d'insertion travaille sur le retour à l'emploi et/ou à la formation des salariés en insertion : élaboration du projet professionnel, techniques de recherche d'emploi, en individuel et avec les partenaires. Les difficultés sociales indiquées plus haut viennent parfois ralentir la possibilité d'un retour à l'emploi.

Les périodes d'immersion en entreprise (PMSMP) ont été développées en 2017 grâce à la signature d'une convention avec la Fédération des Entreprises de Propreté. D'autres actions ont également été mises en place (découvertes métier, visites...). **12 salariés ont bénéficié de ces PMSMP (16 immersions au total)** avec les entreprises partenaires : la Rolse Nettoyage, hôtel Paris Vaugirard, GSF, Eco-7S Facilities...).

LES FORMATIONS

En 2017, le plan de formation des salariés en insertion a été fortement développé. En effet, **100 % des salariés ont suivi une formation. 8 formations ont été proposées**, hors formations individuelles.

Intitulé de la formation	Nb salariés formés	Organisme de formation
Education civique	36	ADAGE
Initiation nettoyage	33	ESF
Linguistique	17	GRETA, CEFIL, UPROMI
HACCP	4	AFCI
Communication professionnelle	2	HALTE ET ELLES
Techniques culinaires de base	2	AFCI
Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)	1	Ageconsulting
HOB0	1	FSPG

Elles ont été assurées par plusieurs organismes de formation. A titre d'exemple, la formation linguistique a été réalisée par le GRETA (session 2016-2017) et UPROMI (2017-2018), la communication professionnelle par Haltes et Elles.

En plus de l'apprentissage des métiers du nettoyage, 78% des salariés en insertion ont suivi une formation d'éducation civique.

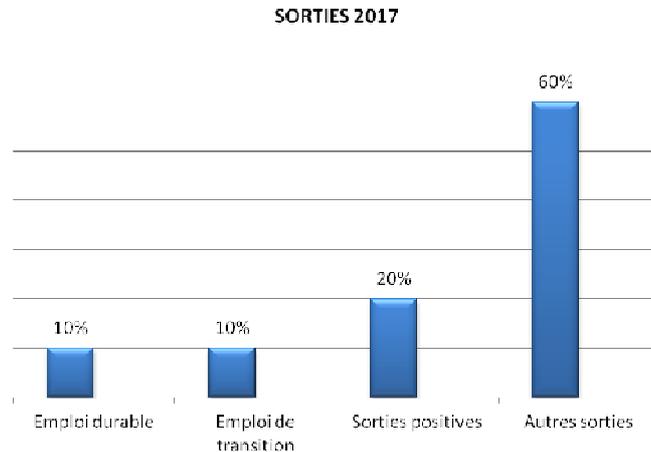
En 2017, 10 salariés en insertion ont été diplômés en français (DILF : Diplôme Initial de Langue Française, DELF : Diplôme d'Etudes en Langue Française, FLI : Français Langue d'Intégration).



LES RÉSULTATS EN 2017

Au cours de l'année 2017, 12 salariés sont sortis du chantier, dont 40% en sorties dynamiques.

Parmi les 11 salariés dont la durée de présence était supérieure à 3 mois et qui sont sortis, 1 a obtenu un CDI (Rorse Nettoyage), 1 a obtenu un CDDI dans une entreprise d'insertion (Pro Insert), 1 a suivi une formation qualifiante (CQP commis de cuisine) et un autre a obtenu un CDD (ESAT Père Lachaise).



Un salarié avait obtenu un CDI mais l'a quitté dans les jours suivants.

Parmi les personnes sorties, 6 n'ont pas obtenu d'emploi (difficultés de santé, retour au pays ...).

NB : 1 salarié en arrêt maladie longue durée, et sorti, a été retiré du calcul des taux de sorties.

TÉMOIGNAGE D'UN ANCIEN SALARIÉ EN INSERTION (SOURCE OMDP— CAMPAGNE IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE)



Lingeswara Navaratnam

❗ J'ai du fuir le Sri Lanka pour rejoindre la France en septembre 2012, où j'ai obtenu le statut de réfugié politique. Une travailleuse sociale du centre d'hébergement où je logeais m'a orienté vers la Mie de Pain où j'ai pu accéder au **CHANTIER REMOBILISANT NETTOYAGE**.

J'y ai appris les bases du métier et les règles du comportement en entreprise (arriver à l'heure, être courtois avec les collègues, demander si l'on n'a pas compris une consigne...). Grâce au chantier d'insertion de la Mie de Pain, j'ai obtenu un contrat de travail et je suis devenu de plus en plus autonome. J'ai également suivi des cours de Français sur mon temps de travail durant 2 ans à raison de 6h par semaine. Parallèlement, la Mie de Pain m'a aidé dans mes démarches administratives et dans la définition de mon projet professionnel. Aujourd'hui, suite à un stage en tant que valet de chambre dans une entreprise partenaire du chantier d'insertion de la Mie de Pain, je suis très heureux d'avoir obtenu mon premier CDI. D'autant plus heureux que je viens de me marier ! ❗

CHANTIER D'INSERTION QUALIFIANT « RESTAURATION »



L'ORGANISATION

Le parcours se déroule sur une période de 12 mois :

- ✓ 1 mois d'intégration au sein des OMDP (cuisine du Refuge);
- ✓ Une alternance entre la cuisine du Refuge et l'organisme de formation;
- ✓ Des périodes d'immersion en entreprise à l'issue de la formation au sein du centre de formation;
- ✓ Les derniers mois pour renforcer les actions de recherche d'emploi et obtenir un emploi;
- ✓ 1 cérémonie de remise des diplômes en fin de contrat
- ✓ 6 mois d'accompagnement après contrat, sur la base du volontariat.

LES OBJECTIFS

Ce chantier accompagne des salariés vers l'obtention du Titre d'Agent de Restauration de niveau V. Le bénéficiaire du dispositif est embauché en CDDI d'un an. Dans le cadre de son contrat, le salarié a l'obligation :

- ✓ de participer à la production au sein du restaurant du Refuge;
- ✓ de suivre une formation de 9 mois dispensée par le Relais (Pantin);
- ✓ de suivre des ateliers animés par la CIP et les encadrants techniques;
- ✓ de se rendre aux entretiens d'accompagnement individuel.

SESSION 2016 – 2017

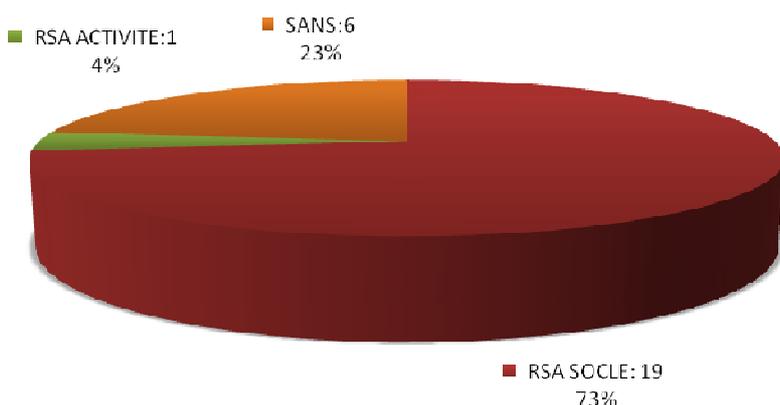
La session 2016-2017 a pris fin le 31 octobre 2017 avec 26 salariés recrutés (14 femmes et 12 hommes).

46% des salariés étaient âgés de 26 à 50 ans, 31% avaient moins de 26 ans et 23% plus de 50 ans. Les proportions des séniors et des jeunes ont fortement augmenté par rapport à 2015-2016 (7% moins de 26 ans et 11% plus de 50 ans).

Pour la session 2016-2017, 100 % des salariés en insertion avaient un niveau Vbis/VI. Le niveau de qualification a donc fortement diminué.

Tous les salariés étaient domiciliés à Paris. 19% des salariés en parcours en 2017 habitaient un Quartier Politique de la Ville. 38% de salariés bénéficiaient d'un logement autonome à leur entrée sur le chantier. 16% des personnes rencontraient une situation très précaire (Hôtel et SDF). 19% vivaient en foyer/CHRS et 15% en résidence sociale. Aucun n'était sans hébergement à l'entrée, même si des ruptures d'hébergement sont survenues par la suite.

Ressources financières en 2017

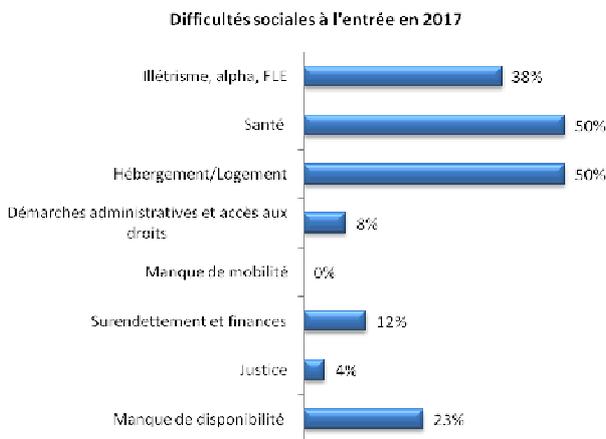


A l'entrée dans le dispositif, la situation des personnes était la suivante : 19 étaient bénéficiaires du RSA socle, 1 du RSA activité et 6 étaient sans ressource.

62% des salariés n'avaient pas travaillé depuis plus de 2 ans et 38% n'avaient pas exercé d'activité professionnelle depuis moins d'un an.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL EN 2017

Les difficultés sociales présentées dans le graphique ci-dessous sont cumulatives.



50 % des personnes rencontraient des problèmes de logement à leur entrée sur le chantier, **50 % des troubles de santé (addiction, souffrance psychique, problème de dos...)**. Cette année, les problèmes de logement sont plus importants (39 % pour la session précédente).

38 % des personnes rencontraient des difficultés d'expression et de compréhension, ce qui peut parfois les retarder dans l'apprentissage, en centre de formation ou sur le terrain en cuisine. Parmi ces salariés, 3 ont suivi des cours de français à l'extérieur, 5 ont suivi une formation de remise à niveau avant d'intégrer le chantier, les autres ont plus volontiers autodidactes.

La conseillère en insertion a donc été amenée à travailler sur :

- ✓ l'accès à un logement pérenne;
- ✓ le repérage des troubles de santé (physiques et/ou mentales) ou problèmes de comportements;
- ✓ la valorisation et la confiance en soi;
- ✓ etc.

LA MISE AU TRAVAIL

Elle s'effectue au sein de la cuisine du Refuge des Œuvres de la Mie de Pain. La journée type est la suivante :

- ✓ la plonge et le nettoyage de la cafétéria;
- ✓ la préparation de la production du déjeuner et du dîner;
- ✓ la préparation du service;
- ✓ la plonge et le nettoyage de la cuisine.

Les salariés en insertion ont pu participer à la mise en œuvre de certains événements organisés par les Œuvres de la Mie de Pain: les fêtes de fin d'année, les fêtes internes aux Œuvres de La Mie de Pain (les vœux 2017, buffets...), une dégustation de crêpes en partenariat avec Carrefour Market (Chandeleur) et la fête de la gastronomie en partenariat avec Rungis. Les salariés ont été extrêmement fiers d'avoir contribué à ces festivités et ont retiré une certaine reconnaissance.

Certains salariés de la session précédente, ayant été recrutés en CDD à l'issue du chantier, ont parrainé les nouveaux recrutés de la session en cours, afin de faciliter leur prise de poste.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

La conseillère en insertion du chantier d'insertion accompagne vers l'emploi les salariés lors d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs.

Plusieurs ateliers ont lieu chaque semaine pour l'ensemble des salariés. Ils sont animés par la CIP et les encadrants technique.

Une convention de partenariat a été signée le 4 novembre 2015 avec RESTAU'CO (réseau de professionnels de la restauration collective). Ce partenariat a permis la réalisation de 7 immersions en entreprise.

LA FORMATION QUALIFIANTE

La formation a pour objectif de préparer les salariés au titre d'Agent de restauration, mais elle va bien au delà du minimum requis, c'est pourquoi la formation a pour intitulé Agent Polyvalent de Restauration. Cette formation comprend des ateliers pratiques en cuisine et des séances en salle de formation. Cette formation qualifiante est dispensée par le Relais Formation, situé à Pantin. La durée de la formation est de 301 heures.

Intitulé de la formation	Organisme de formation
RAN (Remise à niveau) (Mathématiques et français)	Le Relais (Pantin)
SST (Sauvetage Secouriste Travail)	
PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)	
Gestion des conflits	
La Méthode HACCP (système d'analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise)	
Travaux Pratiques	
Technologie	
Examen Blanc et débriefing	
Briefing	
Examen Final	

Le choix d'un nouveau prestataire pour cette session, le Relais formation, est bénéfique pour tous. Au delà des moyens techniques dont dispose le centre de formation, son implication, son expérience des publics confrontés à des difficultés socioprofessionnelles et son travail sur le développement des différents savoirs (techniques, théoriques, comportementaux) répondent aux besoins des salariés du chantier.

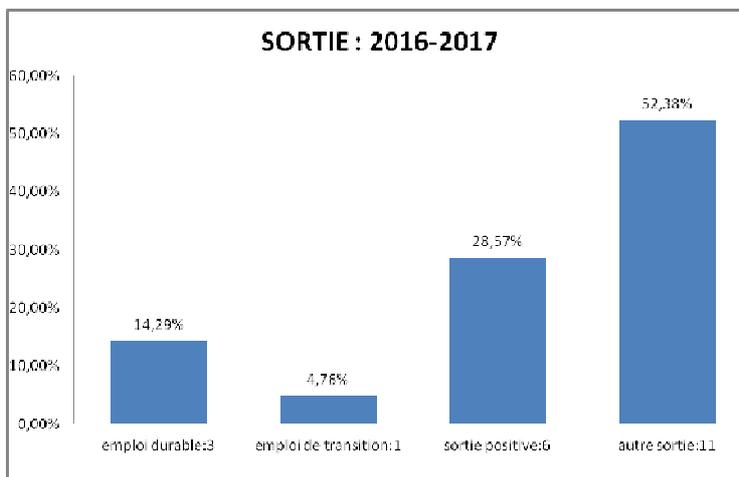


LES RÉSULTATS EN 2016 –2017

100 % des salariés qui se sont présentés à l'examen ont obtenu leur diplôme, soit 20 salariés. Trois des salariés ne se sont pas présentés à l'examen (une fin de contrat pour non autorisation de travail, un abandon de formation et un arrêt maladie). Trois autres sont partis pendant la période d'essai (2 à l'initiative de l'employeur et 1 à l'initiative du salarié).

Les sorties se déclinent de la manière suivante:

- ✓ 6 sorties positives : 1 CDDI en tant qu'agent de restauration au Relais, 3 CDDI chez Emploi Développement, et 2 formations au CAP cuisine avec l'AFCI (dont 1 abandon après plusieurs mois);
- ✓ 3 salariés ont obtenu un emploi durable, il s'agit de 2 CDI au GIE GAM BNP et 1 CDD de plus de 6 mois chez SODEXO;
- ✓ 1 salarié a obtenu un emploi de transition, il occupe un poste d'agent d'assemblage en intérim chez Peugeot;
- ✓ 11 d'entre eux n'ont pas obtenu d'emploi ou de formation qualifiante à l'issue du chantier (abandon, problème de santé, retour au pays...).



NB : 2 autres situations sont à retirer du calcul des taux de sorties (congé maternité et arrêt maladie)

LA SESSION 2017-2018

Pour la session 2017-2018, 26 salariés en insertion ont été recrutés:

- ✓ 50% d'hommes et 50 % de femmes.
- ✓ 62 % des personnes ont entre 26 et 50 ans (contre 46 % à la session précédente), 19% des salariés ont plus de 50 ans, et 19% également ont moins de 26 ans.
- ✓ 46 % des salariés ont un niveau VI et inférieur.
- ✓ 1 salarié est reconnu travailleur handicapé.
- ✓ 1 personne était sous main de justice.
- ✓ Plus de 15 % des salariés habitent en « quartier politique de la ville » (QPV).
- ✓ 61,5 % des salariés étaient bénéficiaires du RSA socle à leur entrée sur le chantier et 23,1 % sans ressource.
- ✓ 9 salariés étaient hébergés en foyer à leur entrée sur le chantier, et 4 en hôtel.

Les résultats portant sur cette session seront présentés dans le rapport d'activité 2018.

PARCOURS D'INSERTION

|| J'ai 39 ans. Suite à une accumulation de problèmes personnels, je me suis retrouvée sans famille, sans emploi et sans logement.

Aujourd'hui, si je me suis relevée, c'est grâce à la Mie de Pain. Ils m'ont orientée vers un **CHANTIER QUALIFIANT RESTAURATION** auquel j'ai participé pendant 12 mois. Je touchais un salaire et j'avais des fiches de paie mais surtout je retrouvais confiance en moi et en mes capacités à exercer un travail.

Apprendre un métier avec d'autres personnes en réinsertion m'a remise sur le bon chemin. L'équipe de la Mie de Pain a un grand cœur, ils m'ont aidé dans mes démarches. J'ai pu obtenir un logement et stabiliser ma vie.

Aujourd'hui, après avoir fait plusieurs stages dans des grands restaurants parisiens, j'ai décidé de passer mon CAP de cuisinière. ||



Chloé D.
Pour des questions de confidentialité le nom et la photo ne sont pas ceux du bénéficiaire qui témoigne.

LE DISPOSITIF

« PREMIERES HEURES »

ACCOMPAGNER DES SALARIÉS EN INSERTION

Le Département de Paris a initié un dispositif à caractère expérimental, intitulé Premières Heures, qui vise à permettre à des parisiens en grande exclusion sociale, notamment des personnes sans domicile fixe qui ne peuvent accéder de prime abord aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et à des contrats de 26 heures hebdomadaires, de s'insérer de façon graduelle dans l'univers professionnel.

L'ACCOMPAGNEMENT

La convention signée avec le Département permet d'intégrer et d'accompagner **20 bénéficiaires en situation de grande précarité**.

Chaque bénéficiaire signe un contrat de travail avec une association intermédiaire (AI), qui est l'employeur du bénéficiaire du dispositif. Ils bénéficient d'un accompagnement socio professionnel soutenu de la part de la conseillère du Relais (Le Refuge) et d'un encadrement technique renforcé (un encadrant technique pour 4 personnes pendant 5 heures).

RENOUER AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Le dispositif « Premières heures » de l'association permet à des personnes sans emploi et confrontées à d'importantes difficultés socioprofessionnelles de renouer, à leur rythme, avec le monde de l'emploi.

A cette fin, un accompagnement individualisé, résultant d'un diagnostic social et professionnel partagé avec la personne, est mis en place.

Celui-ci a pour vocation de soutenir la personne dans sa démarche d'insertion, de l'aider à reprendre confiance en elle, à résoudre certaines difficultés et à progresser.

LES DONNÉES 2017

En 2017, 15 personnes ont pu bénéficier du dispositif 1ères heures (8 en 2016)

4 personnes étaient dans le dispositif de l'année précédente et ont continué leur parcours sur l'année 2017 et **11 sont entrées dans le dispositif au cours de l'année**.

La moyenne d'âge des bénéficiaires intégrés sur le dispositif était de 47 ans, le plus jeune était âgé de 26 ans et le doyen de 62 ans; 11 personnes étaient bénéficiaires du RSA socle lors de son entrée dans le dispositif.

Parmi les 15 personnes, il y avait 3 femmes (20 %) et 12 hommes (80 %).

Parmi les 15 personnes, 6 n'avaient jamais travaillé en France avant leur entrée dans le dispositif. Ce dernier constitue donc un véritable tremplin.

LES ORIENTATIONS

Les profils sont très différents et viennent à 2/3 des partenaires externes. 5 personnes ont été orientées par le Relais Social des Œuvres de la Mie de Pain (soit 1/3 des orientations), ce qui démontre une bonne synergie entre les services.

L'ACCOMPAGNEMENT

Au total 2 757 heures de travail ont été réalisées en 2017 (845 heures en 2016). **L'évolution est donc significative.** Plusieurs raisons expliquent le développement du dispositif : l'amélioration de la synergie entre le relais social et le chantier d'insertion, une meilleure anticipation et gestion des départs, recrutements, et remplacements, l'optimisation de la gestion des plannings du chantier, un encadrement technique dédié au dispositif

Tous les bénéficiaires ont été salariés de l'Association Intermédiaire Emploi & Développement.

SUIVI SOCIAL ET PROFESSIONNEL	
Nombre d'accès à un soutien administratif	15
Nombre d'accès aux soins	2
Nombre d'accès à un nouveau logement	2
Nombre d'accès à la recherche d'emploi/formations	5

Les 15 personnes ont bénéficié d'un accompagnement social et professionnel personnalisé et adapté.

L'HÉBERGEMENT

Sur l'année 2017, un travail a été effectué en parallèle avec les référents sociaux des « futurs » bénéficiaires pour qu'avant l'intégration dans le dispositif, ils puissent bénéficier d'un hébergement afin de lever un des freins le plus important à l'accès à l'emploi et permettre une insertion pérenne.

Avant l'intégration dans le dispositif:

- ✓ 2 personnes avaient obtenu un logement autonome après avoir vécu une longue période d'errance;
- ✓ 2 personnes étaient hébergées en Centre d'Hébergement d'Urgence;
- ✓ 6 personnes étaient hébergées par des tiers (famille, amis);
- ✓ 2 personnes en hôtel social;
- ✓ et 1 personne est toujours sans domicile fixe hébergée par le 115.

L'intégration sur le dispositif 1ères heures a permis à deux personnes d'obtenir une place en pension de famille.

LES SORTIES

Sur les 15 bénéficiaires, 5 parcours se sont arrêtés : 3 personnes ont abandonné pour des problèmes de santé, 1 personne est décédée et 1 personne a été incarcérée.

Concernant les sorties du dispositif:

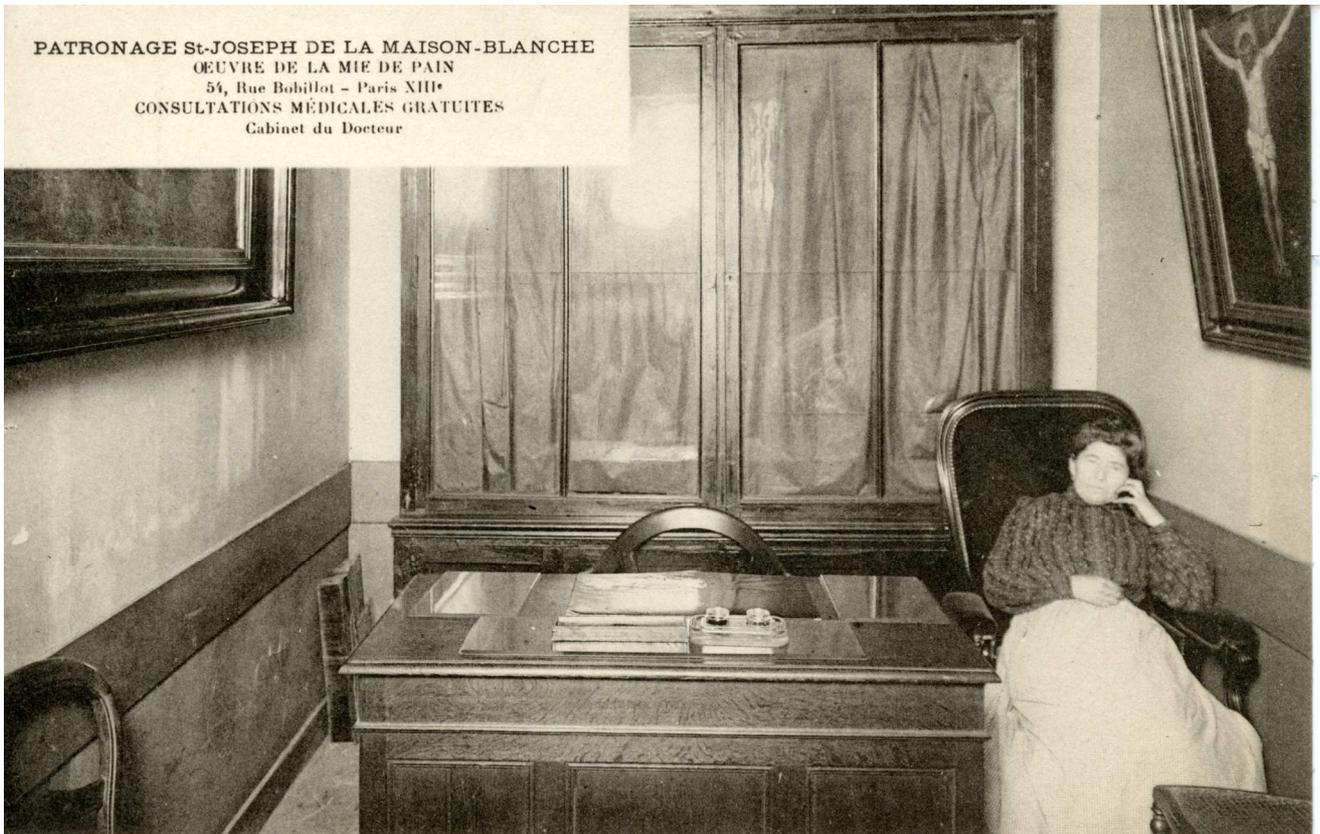
- ✓ 2 des personnes sont toujours accompagnées par le référent du dispositif en lien avec leurs référents sociaux;
- ✓ 3 bénéficiaires ont pu intégrer en fin de parcours le Chantier d'Insertion Remobilisant Nettoyage des OMDP au bout de 8 mois pour l'un et 12 mois pour les deux autres, soit une moyenne de 10,66 mois. Ils ont signés un CDDI renouvelable.

6 des bénéficiaires en parcours en 2017 sont toujours sur le dispositif en 2018.



MISSION PRENDRE SOIN

*Restaurer et maintenir la santé des personnes accueillies aux sein
des Œuvres de la Mie de Pain*



L'INFIRMERIE

Les professionnels de santé et bénévoles de l'infirmierie apportent une expertise et un diagnostic médical et contribuent aux parcours de soins des accueillis.

La coordination mise en place entre les membres de l'infirmierie et l'équipe sociale concourt à une prise en charge adaptée aux besoins de chacun. L'un des objectifs des actions menées par les équipes est d'inscrire la personne accueillie dans un parcours de soins de droit commun, en fonction de ses capacités et de son rythme d'insertion.



LES PERMANENCES MÉDICALES

Les permanences médicales permettent aux personnes dépourvues de toute couverture sociale de bénéficier de soins. Elles sont également ouvertes aux personnes fréquentant les repas extérieurs.

La présence de médecins bénévoles apporte une compréhension des situations de soin complexe, une lecture de l'offre de santé de droit commun et l'opportunité de créer des partenariats afin d'adapter notre accompagnement aux besoins des personnes accueillies.

LES CHIFFRES 2017

Activité de l'infirmierie	Consultations médicales	Les personnes	Aide à l'autonomie
21 personnes vues chaque jour pour leur traitement	288 permanences médicales	En moyenne 12 personnes prises en charge en soins chroniques de longue durée	6 lits refaits chaque jour ouvré de semaine soit 1440 lits refaits en 2017
159 dossiers médicaux papier actifs	1920 consultations	En moyenne 12 personnes prises en charge en podologie chaque vendredi	Entre 2 et 3 douches avec aide totale et entre 2 et 3 soins partiels par jour type rasage, soins des mains, bain de pied, coupe de cheveux soit 1680 soins d'hygiène
70 personnes qui viennent au minimum une fois par semaine à l'infirmierie	864 heures de bénévolat		
45 personnes reçues chaque jour à l'infirmierie (55 les jours de permanence médicale)			
61 accompagnements par un professionnel de l'infirmierie pour des rdv extérieurs			

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

Les consultations médicales sont assurées par nos 10 médecins bénévoles, dont deux spécialistes (gynécologue et psychiatre).

La permanence est ouverte les lundis, mercredis et vendredis, de 17h à 20h.

Les consultations médicales, que nous dispensons gratuitement au sein de notre centre d'hébergement Le Refuge, ne désespèrent pas,

Ces personnes à la rue sont souvent restées sans soins durant plusieurs années car elles n'ont plus de couverture sociale et sont dans des situations de précarité telles qu'elles négligent leur santé.

Elles consultent donc lorsque leur maladie est déjà à un stade très avancé. L'été, les problèmes dermatologiques favorisés par la chaleur et le manque d'hygiène provoquent **des plaies et des ulcères parfois gravement infectés**.

De plus, nos médecins bénévoles sont souvent confrontés à des **pathologies lourdes aggravées par le retard de soins** : diabète, maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque ou respiratoire...

Sachez qu'à l'approche de l'été, notre activité ne faiblit pas. Les rhumes et les bronchites liés au froid sont remplacés par des troubles dermatologiques (plaies liées à des parasitoses, ulcères aux jambes parfois gravement infectés...) accentués par la chaleur et le retard de soins.

Car les personnes que nous accueillons en consultation ont connu la rue et une rupture de soins de plusieurs années. Elles sont aussi de plus en plus âgées et fragilisées par leurs conditions de vie précaires.

Nous devons au plus vite rétablir leur accès à un traitement car leur santé et parfois leur vie sont en danger !

Nous pouvons également, en cas de nécessité, leur donner les médicaments indispensables pour la bonne prise en charge de leur maladie, complétés par des suivis de traitements et par des soins réguliers désormais dispensés par notre infirmière et nos deux aides-soignantes salariées. Parallèlement, les travailleurs sociaux s'occupent également de rétablir leur couverture sociale pour pouvoir les réintégrer dans un circuit normal de soins.

Cette prise en charge de la santé des personnes à la rue est aussi un préalable indispensable à tout parcours d'insertion.

DR. JEAN-ÉRIC JOIRE, MÉDECIN BÉNÉVOLE À LA MIE DE PAIN DEPUIS 17 ANS

NOS ENGAGEMENTS

POUR MÉRITER VOTRE CONFIANCE

Agréée par le Comité de la Charte du don en confiance en 2010, l'association les Œuvres de la Mie de Pain s'engage à respecter un code de déontologie comprenant 4 grands principes:

- ✓ Un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée;
- ✓ Une gestion rigoureuse des fonds qui lui sont confiés;
- ✓ Des actions de communication et de collecte de fonds appropriés;
- ✓ Une véritable transparence financière à l'égard des donateurs, avec notamment la diffusion annuelle de l'essentiel de ses comptes et de ses activités.

Nos comptes sont audités et certifiés par un commissaire aux comptes indépendant.

La Commission d'agrément du Comité a renouvelé notre agrément en novembre 2016, pour une durée de trois ans.





1887 - 2017
130 ans



Les Œuvres de la Mie de Pain

Association reconnue d'utilité publique

18 rue Charles Fourier - 75013 paris

01 83 97 47 16—contact@miedepain.asso.fr

www.miedepain.asso.fr

<https://fr-fr.facebook.com/asso.lamiedepain/>